

**Le journal  
d'Arlette  
Laguiller**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**Unité  
ouvrière**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2384 - 11 avril 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Valls,  
un gouvernement  
de combat  
contre les  
travailleurs**

p. 3 et 4

**Génocide du Rwanda**

**Complicité et mensonges  
de l'État français**

p. 8



## SOMMAIRE

### Leur société

- p. 4 ■ Valls au service du patronat  
 ■ Contre le monde du travail  
 ■ À la gauche du PS
- p. 5 ■ Les écologistes soutiennent le gouvernement  
 ■ Qui paiera le déficit ?  
 ■ Front national, à Hénon-Beaumont et Orléans
- p. 6 ■ Le smic, encore trop cher pour les patrons  
 ■ De l'argent pour les fusions-acquisitions  
 ■ Partenariat public-privé
- p. 7 ■ Le racket de la TVA  
 ■ Financement des subprimes  
 ■ Les assistés du CAC 40  
 ■ Actionnaires gloutons
- p. 11 ■ Gestion des crises bancaires  
 ■ Enquêtes de la BCE
- p. 12 ■ La manifestation du 4 avril à Bruxelles  
 ■ Les discours sur l'égalité salariale  
 ■ Adrexo : «la vie en violet»
- p. 16 ■ Situation des Roms en France  
 ■ Fil rouge  
 ■ Décret sur les tickets restaurant

### Dans le monde

- p. 8/9 ■ Les mensonges de l'Etat français au Rwanda  
 ■ Les suites de la catastrophe du Rana Plaza  
 ■ L'extrême droite en Hongrie  
 ■ Les suicides de soldats américains
- p. 10 ■ Égypte : le candidat Al-Sissi  
 ■ Cargill : quatre mois de sit-in

### Dans les entreprises

- p. 13 ■ AZF Toulouse : Total contraint de payer  
 ■ Les travailleurs de la faïencerie se font entendre  
 ■ Licenciement à Anvis
- p. 14 ■ Allianz : bénéfiques mais miettes pour les salariés  
 ■ Legrand : actionnaires bien servis  
 ■ ArcelorMittal : «Justice pour Anabi»  
 ■ Manque de poste à l'hôpital Le Vinatier
- p. 15 ■ Débrayage à PSA Saint-Ouen  
 ■ Nouvelle direction à PSA  
 ■ Grève pour les salaires chez Brossard (Pithiviers)

# Les 7, 8 et 9 juin à Presles (Val-d'Oise) la Fête de Lutte Ouvrière

Tout sur la fête  
www.lutte-ouvriere.org

La Fête de Lutte Ouvrière aura lieu, comme chaque année, lors du week-end de la Pentecôte, c'est-à-dire les samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin, à Presles (Val-d'Oise), dans le parc boisé du château de Bellevue : trois jours de débats, mais aussi de musique, de films, de jeux, de spectacles, trois jours à passer entre camarades, entre amis, en famille, trois jours de rencontres, de discussions, mais aussi de détente.

Alors, à bientôt, à la Fête!

## Sciences en fête

• À la Cité des sciences, des scientifiques et des chercheurs exposent leurs travaux ou leurs recherches et répondent aux questions du public.

Des mini-conférences abordent des dizaines de thèmes scientifiques, de la physique amusante à la biologie, de la chimie de tous les jours à la recherche fondamentale, en passant par l'arithmétique, l'astronomie et l'évolution. Avec démonstrations, projections, vidéos et débats.

• La Roulotte de la science parcourt les allées de la Fête avec ses animations scientifiques.



## Aux temps de la préhistoire

Des origines de l'Homme... aux premiers métallurgistes, les grandes étapes de la préhistoire.

Outre des exposés et une exposition commentée, chacun pourra participer à des ateliers : Allumer un feu, Tailler le silex, Chasser le renne, ou Faire parler les os. On pourra assister à des reconstitutions : un bas-fourneau en fonctionnement, et un site de fouilles d'un habitat préhistorique.

## Pour venir à la Fête

La Fête est facilement accessible par le train depuis la gare de Paris-Nord (la gare de Presles-Courcelles est à 900 mètres de la Fête, dont les 300 derniers en côte). Le pass Navigo mensuel et annuel étant dézoné les week-ends et jours fériés, il pourra être utilisé sur ce trajet.

On pourra également prendre les cars gratuits qui partent du métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne 13) et qui vous déposeront à l'entrée de la Fête.

Automobilistes, attention : Presles est une petite ville et le stationnement des voitures y est très difficile,

## Achetez à prix réduit vos cartes d'entrée et bons d'achat

La carte d'entrée, valable trois jours, est d'ores et déjà disponible. Jusqu'au 4 mai, elle est vendue au tarif réduit de 12 euros pour les trois jours. Elle coûtera 15 euros à partir du 5 mai et 20 euros les 7, 8 ou 9 juin. L'entrée sera gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

Des bons d'achat, d'un pouvoir d'achat de 5 euros mais vendus 4 euros avant la Fête, sont également disponibles.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à :

Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquez dans votre courrier le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière, sans oublier d'indiquer l'adresse d'expédition et le téléphone. Envoi franco.

## Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

### LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal avril 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

### SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière

l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière

multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière

audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information

hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

### Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

### ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande		

## Valls : un gouvernement de combat... contre les travailleurs

« On prend les mêmes et on continue, plus vite et plus fort » ! C'est l'objectif fixé par Hollande au nouvel attelage ministériel. Le nouveau gouvernement poursuivra une politique antiouvrière et propatronale. La nomination de Valls comme Premier ministre ne laisse aucune place au doute.

Hollande a choisi celui qui s'est distingué par ses positions droitières dans le Parti socialiste en dénonçant les 35 heures comme un boulet aux pieds du patronat. Celui qui estimait que le PS pourrait changer de nom, le mot « socialiste » étant dépassé. Celui qui a singé Sarkozy comme premier flic de France, allant jusqu'à juger les Roms « incapables de s'intégrer ».

Les socialistes qui espéraient une inflexion à gauche de la politique présidentielle, à la suite de leur débâcle aux élections municipales, en sont pour leurs frais. Hollande ne variera pas. Pas même dans l'affichage, pas même en paroles !

Il ne veut donner aucun espoir à ceux qui demandent une autre politique. Il ne veut rien dire qui soit perçu comme un encouragement à remettre en cause ses engagements envers le patronat. Hollande se veut avant tout responsable et loyal vis-à-vis de la bourgeoisie.

Avec Valls, il procédera bien à 50 milliards de coupes dans les services utiles à la population, pour faire, au nom du pacte de responsabilité, le cadeau promis au grand patronat. Un cadeau historique, que la droite a bien du mal à critiquer tant il comble ses amis du Medef.

Même si Hollande doit en payer le prix électoral, il ira au bout de cette politique. Comme tous les dirigeants politiques, Hollande a été formé et formaté pour gouverner pour le compte du patronat et de l'ordre capitaliste. Depuis toujours, il est convaincu qu'en dehors de ce système, il n'y a point de salut.

Craignant de sombrer avec le navire gouvernemental, de plus en plus de voix s'élèvent à gauche pour marquer leurs distances.

Pour le Parti communiste, Valls a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Ses députés se préparent, avec ceux du parti de Mélenchon, à refuser la confiance au gouvernement. Ayant soutenu Hollande en 2012, ils répètent sur tous les tons « qu'ils n'ont pas voté Hollande pour qu'il mène cette politique ».

Mais ont-ils incité les travailleurs à la méfiance ? Ont-ils expliqué que, dans cette période de crise, Hol-

lande n'imposerait pas les sacrifices au patronat et aux banquiers, mais aux travailleurs ? Non !

Ceux qui ont été confrontés aux licenciements et ont subi le chantage à la flexibilité et les hausses d'impôts ont compris depuis longtemps qu'ils avaient un ennemi dans ce gouvernement. S'il a fallu vingt-deux mois, le pacte de responsabilité et la nomination de Valls, pour que les dirigeants du PC s'en rendent compte, c'est qu'ils ne méritent pas la confiance des travailleurs !

Du côté des écologistes, Duflot et Canfin se sont retirés du gouvernement. Les déchirements internes autour de la question montrent qu'il s'agit de calculs tactiques, et nullement de principes.

Après avoir avalé toutes les couleuvres sur le plan social et écologique pendant deux ans, on ne voit pas au nom de quel principe ils s'opposeraient aujourd'hui. Et rien ne dit qu'il n'y aura pas bientôt le retour d'un ou deux écologistes au gouvernement. Ce ne sont pas les candidats qui manquent.

Le discours de politique générale de Valls prendra en compte ce petit jeu d'équilibrisme politicien. Pour obtenir une majorité large, il agrémentera son discours d'une ou deux mesures symboliques en faveur des classes populaires et de quelques mots sur la justice sociale. Mais une goutte de miel dans un tonneau de goudron ne le rend pas meilleur !

C'est presque annoncé, Valls concédera à l'aile gauche une baisse des cotisations des salariés les plus mal payés. Le smic net devrait ainsi être augmenté de quelques dizaines d'euros.

« On garde le cap, mais on fait un petit geste, comme si l'on donnait une piécette au pauvre à la sortie d'un supermarché », a commenté, amer, un député du PS. On ne saurait mieux dire.

La classe ouvrière n'a rien à attendre de ce nouveau gouvernement, si ce n'est de nouveaux coups. Que Valls réussisse ou non à faire marcher ses ministres au pas ne ramènera pas la croissance. Et ses coups de menton ne stopperont pas les licenciements. Comme sous Ayrault et sous Sarkozy-Fillon, la recherche de la compétitivité et la réduction des déficits se traduiront par de nouvelles attaques contre les travailleurs.

Oui, Valls mènera un gouvernement de combat contre les travailleurs, et ils doivent se préparer à la nécessaire riposte.

## Baisse de la fiscalité pour les patrons

Après son annonce par Hollande en janvier, dans le cadre de son pacte de responsabilité, des représentants patronaux s'étaient plaints que la baisse des cotisations pourrait se traduire par une augmentation du montant de l'impôt sur les sociétés. Le gouvernement s'était alors empressé de déclarer que cet impôt serait lui aussi abaissé dans le cadre d'Assises de la fiscalité des entreprises, réunissant des représentants du

gouvernement, du patronat, des syndicats et des parlementaires, chargés de revoir l'ensemble des mesures fiscales touchant les entreprises.

Le groupe de travail de ces Assises de la fiscalité, qui a rendu ses conclusions le 26 mars, préconise une baisse du taux de l'impôt sur les sociétés et la suppression de la C3S, une taxe portant sur le chiffre d'affaires des entreprises, suppression qui représenterait, à elle seule, un

allègement de plus de 5 milliards d'euros. La suppression de cette taxe profiterait surtout aux plus grandes entreprises, puisque cet impôt n'est acquitté que par celles dont le chiffre d'affaires dépasse 750 000 euros.

Jusqu'à maintenant, Hollande n'a pas tranché. Sa seule hésitation porte apparemment, non sur le principe du nouveau cadeau fiscal au patronat, mais sur sa forme.

David MARCIL

### CERCLE LÉON TROTSKY

#### L'Europe :

**ni la cause de la crise  
du capitalisme  
ni un moyen  
de la combattre**

**Vendredi 11 avril  
à 20h30**

**Théâtre de la Mutualité**

24, rue Saint-Victor - Paris 5<sup>e</sup> - Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

## Valls signe un chèque en blanc au patronat

Le nouveau Premier ministre Manuel Valls vient d'annoncer la suppression des cotisations patronales sur les salaires équivalant au smic ; c'est un encouragement à payer les travailleurs le plus bas possible. À part l'enrichissement direct des actionnaires, cette mesure n'aura d'autre conséquence que de tirer les salaires vers le bas. Et ce n'est pas tout : baisse de l'impôt sur les sociétés et des cotisations familiales, suppression de la contribution sociale de solidarité des sociétés... Au total, le cadeau sera de 39 milliards. Pour le patronat, c'est Noël en avril !

Quant aux prétendues annonces de Valls pour les petits salaires, il ne s'agit que d'un tour de passe-passe avec le salaire différé que représentent les cotisations salariales. La hausse de salaire dérisoire qu'un tout petit nombre peut espérer obtenir (au mieux 1,36 euro par jour) entraînera une diminution

du budget de la Sécu et cela sera payé par tous les travailleurs. Ce que le gouvernement présente comme une mesure en faveur des salariés est une tromperie et une attaque de plus.

Enfin, même si Valls revient sur certaines hausses d'impôts payés par les plus modestes, le bénéfice de ce petit geste sera immédiatement annulé par les 50 milliards de coupes budgétaires. Celles-ci se traduiront par des baisses d'allocations, par l'accès plus restrictif à certaines aides, à la santé, par moins d'enseignants, d'hôpitaux, de bureaux de poste, de transports collectifs et de services de proximité.

Pour mieux servir le patronat, Valls aggravera la « souffrance » des plus modestes qu'il prétend avoir entendue. Les députés et le patronat lui ont dit leur confiance. Pas les travailleurs !

**Communiqué de Nathalie Arthaud**  
mercredi 9 avril 2014

## Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

### TOURS

**Mercredi 23 avril à 20h30**

Centre de vie du Sanitas  
10, Place Neuve

Tramway : arrêt Palais des Sports

avec **Marie Savre**, qui conduit la liste Lutte Ouvrière Centre aux élections européennes

### LE MANS

**Jeudi 24 avril à 20 heures**

Salle Henri-Barbin

31, boulevard Jean-Jacques-Rousseau

avec **Valérie Hamon**, qui conduit la liste Lutte Ouvrière Ouest aux élections européennes

### BORDEAUX

**Vendredi 25 avril à 20 heures**

Athénée municipale – place Saint-Christoly

avec **Sandra Torremocha**, qui conduit la liste Lutte Ouvrière Sud-Ouest aux élections européennes

### DIJON

**Mercredi 7 mai à 19 heures**

Palais des Congrès – Salle du Clos-Vougeot

avec **Claire Rocher**, qui conduit la liste Lutte Ouvrière Est aux élections européennes

### STRASBOURG

**Dimanche 11 mai à 16 heures**

Le Ciarus – 7, rue Finkmatt

avec **Claire Rocher**

### LIMOGES

**Mardi 13 mai à 20h30**

Salle annexe Blanqui N°3

Rue du 20<sup>e</sup> Régiment-de-Dragons

avec **Marie Savre**

## Au pas de charge contre le monde du travail

**Valls avait promis d'être concret lors de son discours de politique générale à l'Assemblée. Il l'a été. Dans la continuité revendiquée du gouvernement Ayrault et des propositions de Hollande, il entend « donner corps au pacte de responsabilité ». Sur le fond rien de vraiment neuf, mais la présentation de ces mesures cumulées et chiffrées, faite sur un ton péremptoire, est apparue pour ce qu'elle est : une attaque en règle contre le monde du travail et une adhésion totale aux désirs des patrons.**

Il s'agit avant tout de diminuer le « coût du travail » en baissant les cotisations patronales. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, pour un salaire au smic les cotisations à l'Urssaf seront entièrement supprimées. Jusqu'à 1,6 fois le smic, le barème des allègements existants sera modifié. Les cotisations familles seront, elles, abaissées de 1,8 point, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour les salaires jusqu'à 3,5 fois le smic. Pour faire mine d'équilibrer les cadeaux, Valls annonce une baisse des cotisations familiales de 3 points pour les travailleurs indépendants dès 2015. Tous ces allègements se monteront à 10 milliards d'euros qui s'ajouteront au crédit d'impôt compétitivité (CICE) de 20 milliards d'euros en 2015.

Valls veut aussi alléger les



taxes sur les entreprises : le taux de l'impôt sur les sociétés passera de 33 % actuellement à 28 % en 2020, avec une première étape intermédiaire en 2017. La contribution sociale de solidarité des sociétés payée par 300 000 entreprises, et qui finance le régime de protection sociale des travailleurs indépendants, sera entièrement supprimée en trois ans, soit « 6 milliards de marge supplémentaires » pour ces entreprises, dont un milliard dès 2015.

Pour payer tout cela, il confirme la réduction des dépenses publiques de 50 milliards d'euros d'ici 2017 : 19 milliards pris sur les services dépendant de l'État, 10 milliards pris sur l'assurance-maladie et autant sur les collectivités locales. À cela s'ajoutent encore 11 milliards d'économies sur le budget de la Sécurité sociale.

Quant au volet dit social du programme, le prétendu « pacte de solidarité », il consistera, en janvier 2015, en une

diminution des cotisations salariales pour les smicards, qui pourront ainsi gagner 500 euros de salaire net supplémentaires par an, l'équivalent d'un demi 13<sup>e</sup> mois. Le gain sera dégressif jusqu'à 1,3 fois le smic. Avec l'allègement de la fiscalité sur les ménages modestes, l'ensemble des mesures se montera à 5 milliards d'euros à l'horizon 2017.

Des dizaines de milliards vont donc passer dans les coffres des patrons, à qui Valls demande seulement de « tenir leurs engagements » par la création d'emplois, ce qu'ils refusent de faire.

Quant aux travailleurs, les plus mal payés auront droit à une aumône, mais tous paieront la facture du délabrement des services publics et du manque à gagner dans les caisses de Sécurité sociale. Voilà ce que le nouveau Premier ministre, dans la continuité du gouvernement précédent, appelle un « effort partagé ».

Sylvie MARÉCHAL

### • « Gauche » du PS

## États d'âme, ou calculs politiques ?

**À entendre les propos des notables, députés, ex-ministres qui se prétendent « la gauche du PS », on peut se demander si on a affaire à de nouveaux en politique.**

En effet, ils s'interrogent, ou plutôt ils feignent de s'interroger sur la politique que le remplaçant de Jean-Marc Ayrault à la tête du gouvernement va engager. Comme si les déclarations passées de Valls, ses déclarations toutes récentes, tout comme celles de Hollande, laissaient place au doute. Tous deux ont dit et répété qu'ils poursuivraient dans la voie tracée par le précédent gouvernement. Plus vite et plus, a précisé Valls. En plus de leur naïveté feinte, seraient-ils malentendants ?

Non, ces gens-là ne sont pas

des perdreaux de l'année. Ils ne sont pas atteints d'une quelconque surdité. Ils connaissent d'ailleurs fort bien les réponses à leurs prétendues interrogations sur l'orientation proposée par la nouvelle équipe gouvernementale. D'ailleurs certains, comme Marie-Noëlle Liemann ou Henri Emmanuel, ont une solide pratique du « parler à gauche pour gouverner à droite » puisqu'ils ont été ministres dans de précédents gouvernements socialistes.

En fait, cette « gauche » du PS n'est pas plus à gauche que la direction du PS ; certains de ses responsables en sont d'ailleurs membres. Ses représentants adoptent une posture critique afin de préserver l'avenir, leur avenir... au cas où l'évolution de la situation leur offrirait une opportunité de carrière. Certains, plus pressés sans

doute, n'ont pas attendu que la situation évolue, ils saisissent ce qui passe à leur portée. Ainsi Benoît Hamon, ministre dans le gouvernement Ayrault, l'est de nouveau, promu dans un « grand » ministère de l'Éducation nationale.

Après tout, que ces politiciens utilisent des créneaux divers pour faire carrière, ce n'est ni nouveau ni surprenant. Le petit monde politique nous y a depuis longtemps habitués, et parfois à pire. Le piège n'est pas là, mais dans le fait que cette gauche – et pas seulement celle du PS – contribue à cultiver le faux espoir selon lequel par ses discours, par ses positionnements, elle pourrait infléchir un tant soit peu l'orientation du gouvernement Valls. C'est un leurre.

Jean-Pierre VIAL

## • Dedans ou dehors

# Les politiciens écologistes soutiennent le gouvernement

**Jusqu'au dernier moment, les dirigeants écologistes d'EELV ont tergiversé sur la question de leur participation ministérielle au côté du PS.**

Non pas que la politique de Hollande et de Valls ne leur convienne pas sur le fond : Cécile Duflot et Pascal Canfin viennent de passer deux ans à siéger avec eux au Conseil des ministres. Plusieurs députés écologistes, peut-être parmi ceux qui aspiraient à leur tour à devenir ministres, ont même expliqué sans détour que leur parti aurait dû continuer à participer au gouvernement, ne voyant pas – et à juste titre – en quoi changer Ayraut pour Valls modifie sa politique.

Ce qui l'a emporté dans la décision d'EELV n'est donc pas l'opposition au gouvernement

de combat que Valls s'apprête à diriger contre les travailleurs.

La raison de leur non-participation gouvernementale est plutôt à rechercher du côté des petits calculs politiques individuels ou collectifs. Certains avancent l'idée que Duflot a privilégié ses ambitions ministérielles personnelles, et ne voulait pas que d'autres écologistes en profitent à sa place. Selon d'autres, ayant pris la mesure de l'impopularité du gouvernement avec le résultat des élections municipales, les Verts veulent s'offrir une virginité avant les élections européennes du 25 mai, quitte à frapper alors à nouveau à la porte du gouvernement en cas de succès électoral.

Quoi qu'il en soit, une semaine après la décision de sortir du gouvernement et après

avoir consacré le week-end des 5 et 6 avril à en discuter lors de la réunion de leur conseil fédéral, même la secrétaire nationale d'EELV, Emmanuelle Cosse, disait à la radio n'avoir « aucune certitude sur ce qu'il fallait faire ».

Par contre, ce qui est certain, c'est que les écologistes continuent de soutenir Hollande et donc les coups qu'il



porte au monde du travail, Emmanuelle Cosse ayant tenu à déclarer au nom des Verts qu'ils sont « toujours dans la majorité présidentielle ». C'est d'ailleurs ce qu'ils ont confirmé au moment du vote sur le discours

d'orientation de Valls. Dix députés écologistes ont voté la confiance, six se sont abstenus. Histoire de ne pas mettre tous les œufs (bio?) dans le même panier. Tout un programme...

Lucien DÉTROIT

## • Sapin et Montebourg à Berlin

# Le problème n'est pas le déficit mais à qui on le fait payer

**Michel Sapin et Arnaud Montebourg, sont allés rencontrer leurs homologues allemands à Berlin. Le déplacement avait pour but d'afficher les bonnes relations entre les gouvernements des deux plus grandes puissances européennes et de discuter de la réduction du déficit public de la France.**

Dans le cadre du fameux traité de Maastricht, les États européens se sont engagés à ne pas laisser leur déficit public dépasser les 3%. Or, crise financière et surtout aide aux banques obligent, cette limite a été largement enfoncée par nombre de pays européens. Hollande avait promis que la France rentrerait dans les clous en 2015, mais cette année encore, le déficit se trouve être au-dessus du niveau annoncé : 4,3% au lieu de 4,1%.

Alors Montebourg et Sapin sont allés expliquer, chacun jouant une partie de la partition, que le gouvernement

français prendrait bien des mesures d'austérité pour réduire le déficit, mais aussi qu'il faudrait accepter plus de souplesse dans les échéances. Quelques semaines auparavant, le nouveau chef de gouvernement italien, Matteo Renzi, avait tenu le même discours, non seulement à Berlin mais aussi à Paris.

Tous discutent de quelle souplesse il faudrait avoir vis-à-vis des critères de Maastricht et des délais qu'il faudrait laisser pour revenir à la barre symbolique des 3% du déficit public. Mais la vraie question à poser est : d'où viennent ces déficits, qui en a profité et continue d'en profiter, et qui les paye ?

Pour venir en aide aux banques, alors qu'elles étaient directement responsables de la catastrophe financière de 2008, les États ont considérablement augmenté leur endettement. Puis, au nom de la compétitivité, ils ont aussi accentué leur politique de cadeaux fiscaux aux entreprises, à coups

d'allègements de cotisations sociales et de baisses d'impôts, comme le crédit d'impôt recherche, le crédit d'impôt compétitivité ou encore le futur pacte de responsabilité.

Des dizaines de milliards d'euros par an ont été ainsi transférés directement des caisses de l'État aux caisses des banquiers et des industriels. Et pour rembourser ces dettes, le gouvernement impose toujours plus de mesures antiouvrières et une politique d'austérité.

Alors, les différents points de vue sur la vitesse à laquelle doit se réduire le déficit ne sont en réalité que différentes options sur la vitesse à laquelle le nœud coulant autour des classes populaires sera serré. Et le problème pour les travailleurs n'est pas de savoir s'il vaut mieux souffrir brutalement ou de façon prolongée, mais de mettre fin à cette mise en coupe réglée de toute la population pour servir les taux d'intérêt des banquiers.

Pierre ROYAN



## • Hénin-Beaumont

# Le FN à l'action : silence dans les rangs !

Steeve Briois, nouveau maire Front national d'Hénin-Beaumont, a décidé que la Ligue des droits de l'homme (LDH) ne bénéficierait plus du local de vingt mètres carrés que la mairie mettait à sa disposition depuis une dizaine d'années. Le tort de la LDH, aux dires du nouveau maire, serait d'être « une association politisée ». Il lui reproche évidemment surtout de ne pas défendre les mêmes options politiques que le FN. En expulsant les militants de la Ligue, le maire leur fait payer

leurs prises de position dans la campagne municipale, où ils s'étaient clairement prononcés contre l'extrême droite. Dans le même temps, le maire FN tape à la caisse puisqu'il supprime la subvention municipale de 300 euros.

Le maire dénonce la « campagne de haine » qu'aurait menée la LDH contre lui à Hénin-Beaumont. En fait, pour faire taire des opposants, il les met à la porte.

Cédric DUVAL

## • Orléans

# Un député-maire UMP qui vaut bien un FN

Serge Grouard, le député-maire UMP d'Orléans, réélu au premier tour des élections municipales, vient de créer une délégation pour lutter contre « l'immigration clandestine ». Il s'agirait de prendre en charge la lutte contre les clandestins, une lutte négligée par l'État d'après le maire qui, dans son programme électoral, dénonçait le « laxisme coupable du gouvernement ».

Serge Grouard sait parfaitement que les communes n'ont

aucune compétence dans ce domaine, mais il dit vouloir « poursuivre la lutte contre les mariages blancs et les fausses demandes de séjour ». Son nouvel adjoint à « l'immigration clandestine » déclare avoir « des leviers, comme la délivrance des attestations d'accueil aux étrangers, celle des cartes de résidents de plus de dix ans et les demandes de regroupement familial ». Le maire s'est d'ailleurs félicité d'avoir fait chuter

de 74% le nombre des attestations d'accueil délivrées.

Serge Grouard s'était déjà fait connaître pour une série d'arrêtés municipaux répressifs visant la mendicité ou les mineurs. Il reprend maintenant officiellement les thèmes racistes et xénophobes d'un Front national qui vient de faire son entrée au conseil municipal. Ceci explique peut-être cela...

C. D.

## • Fusions-acquisitions De l'argent à ne savoir qu'en faire

Les OPA et autres opérations de fusions-acquisitions font à nouveau les gros titres de la presse. En France, on a suivi l'achat récent de SFR par l'opérateur de télécoms Numéricable pour 17 milliards d'euros. À présent le cimentier Lafarge achète son concurrent suisse Holcim pour 29,6 milliards.

Mais ce mouvement de concentration du capital s'accélère partout depuis le début de l'année. Dans la téléphonie, deux géants britanniques ont acheté chacun un groupe européen pour plus de 7 milliards à chaque fois. En Suède, le constructeur automobile Porsche a racheté Scania pour 6,7 milliards. Et la liste est longue.

Ces groupes capitalistes géants ont de toute évidence beaucoup d'argent frais à leur disposition. On est loin du discours larmoyant des patrons, et des politiciens qui les défendent, se plaignant d'une prétendue baisse des marges pour exiger des aides à la compétitivité. Le premier trimestre de 2014 est celui qui a vu le plus d'OPA en France depuis 2011, pour un montant global de 43,6 milliards.

Ces fusions-acquisitions, si elles témoignent de la bonne santé financière des plus grandes entreprises, ne signifient absolument pas qu'une reprise de la production soit à l'ordre du jour des conseils d'administration. Bien des économistes qualifient ces opérations d'« investissement ». Mais en réalité c'est parce qu'ils n'investissent que très peu dans la production que les grands groupes ont ces milliards à leur disposition. En rachetant leurs concurrents, ils espèrent augmenter leurs profits par un meilleur contrôle du marché. En parallèle, ils ferment des unités de production et suppriment des emplois. En effet, de leur point de vue, pourquoi produire plus en vue de satisfaire les besoins, s'il suffit de racheter son voisin pour accroître son chiffre d'affaires ?

Ainsi c'est la crise qui nourrit la crise, parce que les capitalistes ne veulent pas y perdre un centime.

Lucien DÉTROIT

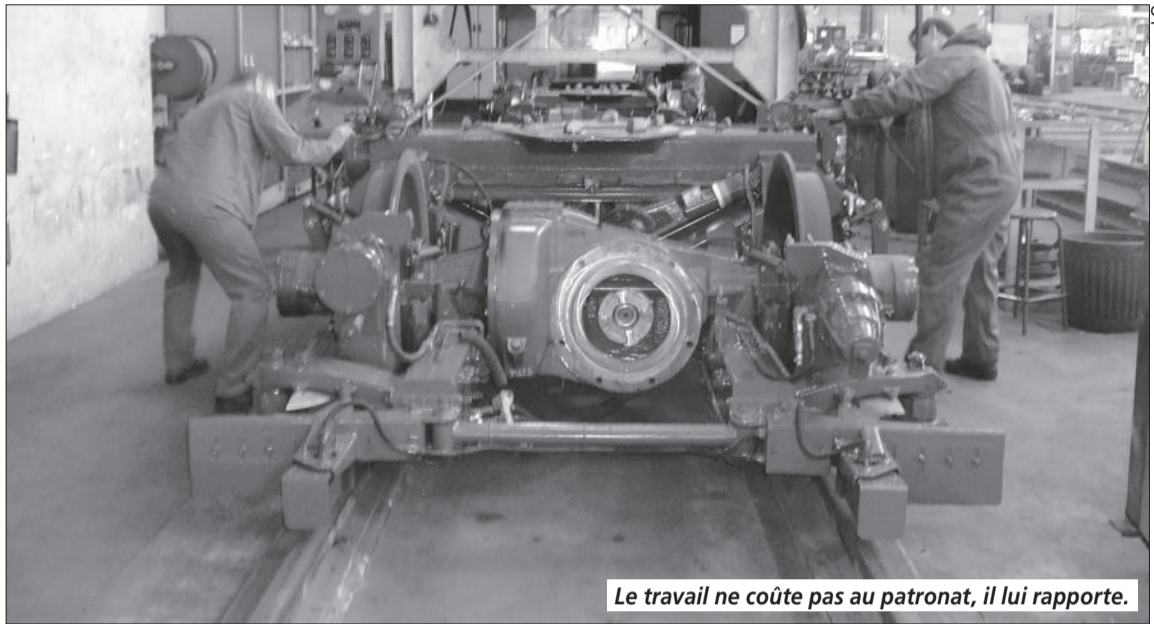
## • Smic

# Pour le patronat, c'est encore trop cher

« À ce niveau de chômage, il faut aller davantage vers la flexibilité et vers des boulots qui ne sont pas forcément payés au smic. Un petit boulot, c'est mieux que pas de boulot », a déclaré mercredi 3 avril Pascal Lamy, l'ex-dirigeant de l'Organisation mondiale du commerce, dans une émission télévisée.

Même si ce proche de Hollande n'occupe plus aucune fonction politique – il aurait peut-être refusé de faire partie du gouvernement Valls – cela ne l'empêche pas de donner son avis, qui n'est autre que celui du patronat. Quelques jours plus tard, Gattaz, le patron du Medef, a en effet rebondi sur ses propos, prônant l'idée qu'il serait souhaitable de payer les salariés en dessous du smic, afin de permettre aux chômeurs de « mettre un pied dans l'entreprise ». À en croire aussi les économistes qui servent la soupe au patronat, « un salaire minimum trop élevé nuit à l'emploi » ! Pour tous ces gens-là, payer un travailleur dans les 1 200 euros par mois, c'est encore trop !

Les patrons ne cessent de se lamenter sur le prétendu « coût du travail », alors que c'est



Le travail ne coûte pas au patronat, il lui rapporte.

justement le travail de leurs salariés qui leur procure des bénéfices. Ils pleurent parce qu'ils paieraient « trop » de cotisations sociales, alors qu'elles ne sont rien d'autre qu'une part du salaire dû à leurs employés, qui transite par leurs mains afin d'alimenter différentes caisses de solidarité collective : maladie, chômage, vieillesse, etc.

Sur ce point, comme sur bien d'autres, les patrons ont été entendus par le gouvernement socialiste qui, dans la continuité de ses prédécesseurs, leur a octroyé une baisse de ce qu'ils osent appeler des « charges ». Mais cela ne leur

suffit pas. Ils attendent maintenant de ce gouvernement qu'il aille plus loin, en faisant sauter toutes les barrières légales qui sont un frein à leur rapacité, à commencer par l'obligation de verser un salaire minimum, si bas soit-il, et l'élargissement de la flexibilité. Leur rêve serait d'avoir des salariés corvéables à merci et contraints, par la misère ou par la loi, d'accepter un salaire équivalent à ceux que touchent les ouvriers des pays pauvres.

Pour les patrons comme pour le gouvernement, la lutte contre le chômage sert de prétexte pour ôter aux travailleurs

les garanties qui leur restent contre la surexploitation. Verser à ceux-ci un salaire misérable ne créera pas un emploi de plus, cela ne fera qu'étendre la pauvreté. La seule lutte efficace contre le chômage serait de prendre dans les caisses du patronat qui, elles, ne cessent de se remplir, afin de créer des emplois là où ils seraient utiles à l'ensemble de la population, en payant correctement l'ensemble des travailleurs. Cette solution ne viendra pas d'un gouvernement au service du grand patronat, il faudra l'imposer.

Marianne LAMIRAL

## • Partenariat Public-Privé

# Pour le Plus grand Profit de Bouygues

**La cour administrative d'appel a rejeté, jeudi 3 avril, les requêtes qui avaient été déposées par une association d'avocats pour obtenir l'annulation du transfert du tribunal de grande instance situé actuellement sur l'île de la Cité vers un nouveau site dans le quartier des Batignolles, à Paris 17<sup>e</sup>.**

Le chantier de cette grande cité judiciaire, qui était à l'arrêt depuis septembre dans l'attente de cette décision, va pouvoir reprendre, pour la plus grande satisfaction du groupe Bouygues. Ce qui n'empêchera pas celui-ci de demander à l'État de prendre à sa charge les frais financiers liés à l'interruption des travaux, soit une dizaine de millions d'euros.

Ce projet immobilier avait été décidé sous Sarkozy, qui voulait le réaliser suivant la procédure dite du PPP (partenariat public-privé). Un consortium privé mené par

Bouygues, titulaire du marché, prenait à sa charge les coûts de construction et de maintenance du futur édifice, loué ensuite à l'État pendant vingt-sept ans. Celui-ci devrait finalement en devenir propriétaire après s'être acquitté d'une facture se montant à 2,7 milliards d'euros.

Taubira, en prenant ses fonctions de ministre de la Justice, avait critiqué légitimement le coût de ce projet, déclarant : « Il serait facile, pour moi, de conserver les choses en l'état. Les travaux seraient livrés en 2016, j'aurais le plaisir d'inaugurer en 2017... et je laisserais à mes successeurs la lourde ardoise de 90 millions d'euros de loyer annuel. Ce serait facile, mais irresponsable. »

Pourtant, c'est ce qu'elle a finalement fait, après plusieurs mois d'un intense lobbying de Bouygues auprès des services de Matignon. Et, dans tous les cas, Bouygues était gagnant car le contrat signé prévoyait qu'en cas de renoncement au



Un autre chantier pharaonique pour Bouygues, le nouveau ministère de la Défense. Pour Bouygues, les caisses de l'État ne sont jamais vides !

Ministère de la Défense

projet, l'État aurait dû verser au groupe du BTP 80 millions d'euros.

Ces partenariats public-privé se sont multipliés. Celui qui concernait l'Hôpital francilien a fait récemment l'actualité : l'hôpital a dû payer une indemnisation de 80 millions d'euros au groupe Eiffage pour mettre fin au bail et éviter d'avoir à lui payer 700 millions d'euros en loyer. Mais il y a encore le chantier du « Pentagone à la française », dont le coût est estimé à 3,5 milliards d'euros au profit

du même Bouygues.

Les promoteurs de ce genre d'accord mettent en avant que l'État est dispensé de faire l'avance des fonds et de s'endetter pour payer les travaux, au plus grand profit des banquiers. Mais en définitive, avec ce PPP, l'État se retrouve à payer une somme supérieure, même si elle est étalée sur plusieurs années, faisant la fortune des requins du BTP.

Dans ce système, à tous les coups les capitalistes gagnent !

Marc RÉMY

## • TVA

# 60 ans de racket des classes populaires

Il y a soixante ans, le 10 avril 1954, l'Assemblée nationale votait l'instauration de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), une façon, nouvelle à l'époque, de pressurer y compris les plus pauvres.

Au printemps 1954, la guerre d'Indochine durait depuis plus de sept ans et le coût de cette guerre était devenu un problème majeur, entraînant un fort endettement de l'État. «*Tout problème n'est pas financier mais le devient un jour. L'affaire d'Indochine, mal engagée politiquement, militairement et moralement, tournait plus mal encore sur le plan budgétaire*», expliquera plus tard Pierre Mendès-France, qui présidait alors la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Il appuya auprès du gouvernement la proposition d'un haut fonctionnaire des impôts qui se vantait d'avoir découvert la poule aux œufs d'or: la TVA. En passant de la taxe sur la production, qui existait à l'époque, à la taxe sur la valeur ajoutée, les entreprises jouèrent alors le rôle de collecteurs d'un impôt payé intégralement, au bout du compte, non par les patrons,

mais par les consommateurs.

La TVA était promise à une longue carrière. La population n'en avait pas fini de payer les guerres coloniales, même si la défaite de l'armée française conduisit Mendès-France, devenu Premier ministre, à négocier la fin de celle d'Indochine. Dès l'automne 1954, Mendès-France s'engageait dans la répression en Algérie, qui n'allait pas tarder à engloutir de nouveaux milliards s'ajoutant aux subventions et aux allègements fiscaux accordés aux capitalistes.

Ces dernières décennies, la gourmandise des capitalistes n'a fait qu'augmenter avec la crise et les guerres pour défendre les positions de l'impérialisme français en Afrique. Il n'est donc pas surprenant que la TVA se soit installée durablement, représentant aujourd'hui plus de la moitié du budget de l'État. Son augmentation, décidée par le gouvernement socialiste d'Ayrault depuis le 1<sup>er</sup> janvier, doit fournir à l'État au bas mot 5,6 milliards d'euros supplémentaires. C'est tellement pratique d'élargir le canal par lequel la population alimente les profits du patronat!

Jean SANDAY

## • Financement des PME

# Refaire le coup des subprimes ?

Bien des petites et moyennes entreprises se plaignent d'avoir du mal à emprunter, parce que les banques leur refusent des prêts ou leur imposent des taux beaucoup plus élevés qu'aux grandes entreprises. Pour tenter de résoudre ce problème, la Commission européenne recommande de «titriser» les prêts aux PME, c'est-à-dire de transformer ces créances, dues au départ à la banque qui les a consenties, en «titres». Elles deviendraient ainsi des produits financiers librement négociables et circulant sur les marchés.

C'est déjà ce que les banques nord-américaines avaient fait avec les prêts immobiliers, dont les titres «subprimes» avaient fait pendant quelques années l'objet d'une intense spéculation, avant de s'effondrer en 2007, déclenchant une crise bancaire et une

véritable catastrophe à l'échelle internationale.

Tout en faisant valoir que cette titrisation faciliterait l'accès des PME aux marchés des capitaux, les autorités européennes prétendent éviter tout risque de dérapage. Michel Barnier, commissaire aux Services financiers, plaide ainsi pour une «bonne» titrisation, encadrée, transparente. «*On ne va pas recommencer les histoires de subprimes*, dit-il, *on est averti là-dessus.*»

Comment le croire? On nous a répété pendant des décennies que la crise catastrophique de 1929 avait assagi les financiers et qu'ils ne prendraient plus jamais de risques graves. Les spéculateurs sont prodigues des «plus jamais ça». Mais à la première occasion ils y retournent, comme l'ivrogne à sa bouteille.

Vincent GELAS



## Un impôt indirect, injuste

Avec l'instauration de la TVA, un patron dont l'entreprise fabrique des produits finis destinés au consommateur ne se contente plus de déclarer et de payer une taxe sur ses ventes: il déclare aussi le montant de la taxe payée sur les achats qu'il a dû faire pour fabriquer ce produit. Cette taxe déjà payée lui est remboursée par le service des impôts. La taxe que l'entreprise

acquitte réellement ne pèse que sur la différence entre ses ventes et ses achats, autrement dit la valeur ajoutée, et c'est d'ailleurs une taxe qu'elle fait payer à ses clients, en majorant ses factures du montant de la TVA. La TVA est ainsi, pour une entreprise, entièrement «récupérée».

Ainsi, la TVA repose uniquement sur le consommateur final, quel

que soit son revenu. Cette idée ayant été reproduite dans de nombreux pays, les consommateurs, y compris ceux qui ont les revenus les plus faibles, sont désormais rançonnés de la même façon. La mise en place de la TVA est même devenue une des conditions que doit remplir un État pour adhérer à l'Union européenne!

J. S.

## Les assistés du CAC 40

**Le gouvernement tente de justifier la multiplication des attaques contre le monde du travail par l'endettement de l'État. Et de mentir en affirmant que cet endettement viendrait d'un trop-plein de services publics. Non seulement les classes populaires sont bien placées pour savoir que les services publics sont en diminution, mais le principal gouffre financier de l'État provient des cadeaux faits au patronat par dizaines de milliards.**

Il est impossible d'avoir une estimation réelle des aides aux entreprises, car cette ponction de l'argent public se fait dans la plus grande opacité. Les rapports évaluent à 6 000 le nombre de dispositifs permettant aux entreprises d'obtenir une aide de l'État. Et aucun compte précis de ces aides n'est tenu.

Certains chiffres donnent le vertige. En 2013, l'administration financière évoquait «110 milliards de dépenses publiques qui peuvent être considérées en faveur des acteurs économiques». De son côté, toujours en 2013, un cabinet d'experts avançait le chiffre de 60 milliards d'aides publiques par an, soit l'équivalent du budget de l'Éducation nationale. Et ce même rapport constatait que la majorité de ces aides allaient à des grandes entreprises.

Cette année, un rapport chiffre à 40 milliards les aides

directes offertes par l'État aux entreprises au nom de l'emploi. Cela ne prend pas en compte celles destinées à l'exportation, à la recherche, etc. Dans ces 40 milliards, il y a les 20 milliards d'allègements de cotisations sociales sur les bas salaires, auxquels il faut encore ajouter les 10 milliards prévus au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Les grands groupes profitent très largement de cette manne. Rien que les seize premiers groupes du CAC 40 (Renault, Sanofi, PSA, Carrefour, Orange, etc.) engrangeraient 1,7 milliard de ces aides. Sans

compter les vingt-quatre autres groupes du CAC 40 et tous ceux qui, comme Auchan, n'en font pas partie. Les groupes du CAC 40 ont distribué 39 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires en 2013. Et l'État continue à alimenter leurs coffres-forts en enfonçant dans les difficultés la population, qui voit son niveau de vie baisser, son accès à la santé et à l'éducation se réduire et à qui on fait payer de plus en plus d'impôts.

Les assistés, ce sont les capitalistes, qui vivent du travail de tous et profitent des largesses d'un État à leur service.

Marion AJAR

## • Actionnaires

# De plus en plus gloutons

L'Insee vient de calculer que les entreprises françaises ont versé au total 82 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires en 2012. C'est 40 milliards de plus qu'en l'an 2000. Désormais, la part des actionnaires se monte à presque 30% de la marge brute d'exploitation des entreprises, alors que douze ans auparavant ils se contentaient de 19% de ce total.

Le chômage touche officiellement 5 millions de travailleurs, mais les actionnaires, eux, se moquent

de la crise économique car, comme le note un économiste du cabinet de consultant Rexecode, «*les sociétés doivent quand même verser en dividendes les mêmes montants qu'avant à leurs actionnaires*». Et même plus, pourrait-il ajouter.

Cette minorité de parasites pompe donc une part de plus en plus grande des richesses produites, au détriment de la collectivité et des travailleurs qui sont pourtant à la base de la production de ces richesses.

L. D.

• **Rwanda**

# Les mensonges de l'État français ont la vie longue

Le président rwandais Paul Kagamé ayant rappelé les responsabilités de la France dans l'extermination de 800 000 personnes au Rwanda en 1994, François Hollande a décidé d'annuler la participation de la ministre de la Justice, Christiane Taubira, aux cérémonies de commémoration. En réponse, le président Kagamé a refusé à l'ambassadeur de France le droit de déposer une gerbe aux victimes des massacres. Les propos du président rwandais ont alors suscité une salve d'invectives venant de tous les horizons politiques, la droite et la gauche gouvernementale se retrouvant unies pour demander à François Hollande de « défendre l'honneur de la France », selon les propos d'Alain Juppé.

En jouant l'indignation, Hollande essaie de nier les faits les plus évidents. Bien avant le génocide de 1994, la France a soutenu le régime qui le préparait. En 1990, lorsque les rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR) menacèrent de s'emparer du pouvoir, c'est l'armée française qui les arrêta avec ses alliés belges et zairois. Le Parti socialiste était alors au pouvoir, François Mitterrand président de la République et Michel Rocard Premier ministre. Ils défendaient les intérêts de l'impérialisme français, soucieux d'étendre sa zone d'influence en Afrique centrale.

Dans les années qui suivirent, les notables et les chefs militaires rwandais constituèrent avec la complicité de la France de véritables escadrons de la mort pour faire la chasse aux Tutsis et assassiner les opposants. Les officiels français présents sur place

fermèrent les yeux et fournirent des armes aux tueurs. Quand l'assassinat du président Habyrimana donna le signal du massacre généralisé des Tutsis et des opposants hutus, le 6 avril 1994, les quelques troupes françaises envoyées sous prétexte de protéger les Européens assistèrent sans rien faire à la tuerie. C'est seulement lorsque le FPR sembla prendre l'avantage que Paris intervint vraiment militairement, avec l'opération Turquoise, non pour sauver la population de la fureur des génocidaires mais pour offrir à ceux-ci une zone de repli. François Mitterrand était toujours président, mais Michel Rocard avait cédé sa place à un gouvernement de droite mené par Édouard Balladur.

Le président rwandais actuel, Paul Kagamé, ne fait donc qu'énoncer une vérité lorsqu'il rappelle, dans l'interview qu'il a déclenché la réaction du



gouvernement français, « le rôle direct de la Belgique et de la France dans la préparation politique du génocide et la participation de cette dernière à son exécution même ».

En vingt ans, l'équipe gouvernementale française a été renouvelée, mais dans la continuité. L'actuel ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve avait été, en 1998, rapporteur d'une mission d'information parlementaire sur le Rwanda qui n'avait retenu, en guise de responsabilité de la France, que des « erreurs d'appréciation » et des « dysfonctionnements institutionnels ». Le rapport en

question contenait pourtant des témoignages accablants, comme celui du responsable sur place de Médecins sans frontières de l'époque, Jean-Hervé Bradol, qui réaffirme aujourd'hui, dans un article du journal *Le Monde*, « les responsabilités écrasantes de la France, qui a financé, entraîné et armé l'armée rwandaise ».

C'est cette même continuité qui a présidé à la décision du gouvernement Valls-Hollande de ne pas envoyer de représentant à la cérémonie commémorative. En niant les faits encore aujourd'hui, le gouvernement socialiste se retrouve aux côtés d'Alain Juppé, ministre des

Affaires étrangères lors du génocide, qui juge « inacceptable la mise en cause de la France par le président du Rwanda ». De Juppé, Balladur, Mitterrand et Rocard à l'équipe actuelle, on assume même les pires atrocités.

Et le passé peut ressurgir dans un autre pays d'Afrique, que l'impérialisme considère comme son pré carré. « Des officiers français se voient au milieu des monceaux de cadavres, en 1994 », peut écrire un journaliste du *Monde* enquêtant sur l'opération militaire française en Centrafrique.

Jean SANDAY

• **Bangladesh**

## Catastrophe du Rana Plaza

# Le combat des ouvrières pour se faire indemniser

Lundi 7 avril, Shila Begum, une jeune ouvrière rescapée de la catastrophe du Rana Plaza, est venue en France pour dénoncer le refus de certains donneurs d'ordres, comme Auchan et Carrefour, de verser les indemnités dues.



Il y a un an, dans la banlieue de Dacca au Bangladesh, un immeuble abritant des ateliers textiles, s'effondrait littéralement sur les milliers d'ouvrières qui y travaillaient. On a recensé plus de mille morts, auxquels s'ajoutent les nombreux disparus, estimés à 300, 500, voire 600, et environ 2 000 blessés.

Aujourd'hui, bien des ouvrières du Rana Plaza sont devenues invalides, ayant perdu l'usage d'un bras ou de leurs jambes. Elles n'ont pas pu retrouver de travail alors qu'elles sont, pour beaucoup d'entre elles, unique soutien de famille

en tant que veuves ou divorcées. Certaines sont aujourd'hui expulsées de leur logement, qu'elles ne peuvent plus payer.

Le gouvernement a commencé à verser des indemnités à celles qui réclamaient, de l'ordre de 500 euros, en particulier pour payer les soins dont elles ont eu besoin après l'accident. Mais le fonds d'indemnisation auquel les fabricants et les multinationales donneuses d'ordres devaient contribuer est resté quasiment vide : il n'a rassemblé à ce jour que 7 millions de dollars, alors que les besoins sont estimés à 40 millions, pour dédommager

les victimes de leurs pertes de revenus et de leurs frais médicaux.

Les témoignages des ouvrières et l'inspection des décombres par des militants syndicalistes ou des membres d'ONG ont pu recenser une quarantaine de grandes marques dont les vêtements étaient fabriqués dans cet immeuble. De nombreuses multinationales du prêt-à-porter et de la grande distribution des pays occidentaux sont impliquées, mais certaines d'entre elles, comme Auchan ou Carrefour, nient toujours l'évidence, affirment qu'elles n'étaient pas au courant et, par conséquent, refusent de contribuer au fonds d'indemnisation.

Pourtant, si ces trusts se sont détournés de la Chine et ont choisi le Bangladesh depuis une trentaine d'années pour la production de leurs vêtements, c'est avant tout pour la surexploitation des ouvriers et les bas salaires qui y sont pratiqués : les

ouvrières du Rana Plaza touchaient environ 40 euros par mois pour 10 heures de travail quotidien à une cadence infernale, sept jours sur sept, et parfois de nuit.

Aujourd'hui, suite au mouvement d'indignation que la catastrophe a suscité dans le pays, suite aux grèves et aux manifestations de centaines de milliers d'ouvriers du textile, quelques usines parmi les plus dangereuses ont été fermées et le salaire minimum a été un peu augmenté. Du coup, les grandes marques du prêt-à-porter occidental commencent à quitter le Bangladesh pour l'Éthiopie aux salaires plus bas encore ! Les capitalistes du secteur comptent ainsi maintenir les 40, 50, voire 70 % de marge qu'ils réalisent sur la vente de leurs vêtements.

Dans leur lutte contre les fabricants assassins et leurs donneurs d'ordres, les ouvrières bangladaises n'ont rien à attendre de

leur gouvernement, corrompu et étroitement lié au patronat local. Elles n'ont rien à attendre non plus des gouvernements du monde occidental qui, au pire, ferment les yeux et, au mieux, ont adopté une loi contraignant les multinationales impliquées à un devoir de « vigilance », sous peine d'amendes et de poursuites pénales. En France, une proposition de loi de cette nature est rejetée par le Medef et le gouvernement, et est toujours en attente d'une date de délibération à l'Assemblée.

L'ouvrière Shila Begum, accompagnée de la militante syndicaliste Safia Parveen, réclame aujourd'hui justice aux capitalistes responsables de la catastrophe, au nom de toutes les victimes. Elles ont droit à la solidarité de tous les travailleurs et de toutes les organisations ouvrières en France et en Europe.

Valérie FONTAINE

• **Hongrie**

# La droite et l'extrême droite renforcées

Le premier ministre hongrois Viktor Orban a remporté les élections législatives dimanche 6 avril, son parti, le Fidesz (Union civique hongroise), arrivant largement en tête avec plus de 44 % des voix. Son résultat, en recul de 8 points par rapport aux précédentes législatives de 2010 qu'il avait déjà remportées, lui permet d'obtenir une nouvelle fois une majorité des deux tiers des députés à l'Assemblée.

Grâce à cette majorité, il avait pris la précaution de faire adopter une réforme électorale favorisant une telle victoire. Les circonscriptions, dont le nombre a été diminué, ont été redécoupées de façon à affaiblir l'opposition, et le mode de scrutin, limité à un seul tour, a été conçu pour favoriser le parti qui arrive en tête, sans qu'il soit majoritaire pour autant. Pour trouver des idées, Orban n'a eu qu'à s'inspirer de ce qui se pratique couramment dans bien des États d'Europe qui se prétendent démocratiques.

Mais la victoire d'Orban ne tient pas seulement au système électoral. Elle tient d'abord au discrédit profond des partis qui représentent la gauche en Hongrie. Le principal, le MSZP, le Parti socialiste hongrois, héritier de l'ancien parti stalinien, était revenu au pouvoir après avoir remporté les élections en 2002 et s'est déconsidéré en menant une politique d'austérité, imposant de sévères sacrifices à la population, au nom des efforts nécessités par l'entrée dans l'Union européenne en 2004.

Ces politiciens qui ont « menti du matin au soir » à la population, pour reprendre la

formule d'un ancien Premier ministre socialiste, ont suscité un rejet tel qu'ils ont ouvert la voie du pouvoir à la droite la plus réactionnaire.

La Hongrie, comme tous les autres pays de l'Europe orientale, s'est retrouvée mise en coupe réglée par le grand capital des puissances impérialistes, en particulier allemande et française. Et c'est en tant qu'État dominé que, de fait, la Hongrie a intégré l'Union européenne. Cela n'a pas changé avec Orban qui, comme ses prédécesseurs, doit se soumettre aux conditions posées par ceux qui détiennent les cordons de la bourse. Les fonds européens constituent toujours une des sources principales de financement de la Hongrie et une des sources de profit des groupes de BTP dirigés par des proches du pouvoir.

### Une politique antiouvrière, nationaliste et xénophobe

Orban, comme ses prédécesseurs, s'est attaqué aux travailleurs, et surtout aux plus pauvres d'entre eux. Il a réduit en 2011 le montant et la durée maximum du versement des allocations chômage, la passant de 270 à 90 jours. Il a imposé aux chômeurs une obligation de travailler gratuitement, dans des services publics et dans certains cas pour des entreprises privées.

Orban n'a pas fait reculer le chômage, qui touche aujourd'hui officiellement autour de 10 % de la population mais en réalité beaucoup plus, car une grande partie des travailleurs n'ont pas d'emploi stable, pas plus qu'il n'a fait diminuer la pauvreté, dans ce pays où plus de 40 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.



Mais, dans le même temps, Orban s'est lancé dans une surenchère sur le terrain du nationalisme et de la xénophobie, pour donner le change, voire pour trouver le moyen de financer quelques gestes vis-à-vis de la population. Dénonçant la mainmise et la dictature de l'Europe, au nom de la défense de l'indépendance de la Hongrie, il a imposé une taxation exceptionnelle à certaines grandes entreprises étrangères. Aux sociétés de distribution de l'électricité, toutes étrangères, il a imposé une baisse de leurs tarifs. Cela ne les a pas réduites aux abois, loin de là, mais cela a contribué à la popularité d'Orban.

Sur le plan politique, Orban a modifié la Constitution, y intégrant des références à la religion, supprimant le terme de « république ». Dans la même veine, Orban se réfère au régime de

l'amiral Horthy qui imposa à la Hongrie un régime de dictature féroce de 1920 à 1944. Les cours de catéchisme ou de morale patriotique, au choix des parents, sont devenus obligatoires à l'école.

Cultivant la nostalgie de la Grande Hongrie, thème agité par la droite nationaliste depuis le lendemain de la Première Guerre mondiale qui a vu l'est de l'Europe réorganisé par les grandes puissances victorieuses, il a accordé aux Hongrois minoritaires dans les pays voisins – 550 000 d'entre eux ayant obtenu un passeport hongrois – le droit de participer aux élections législatives.

En menant une telle politique, Orban a légitimé et encouragé des courants se situant davantage encore sur sa droite. Ainsi le parti Jobbik a vu son audience s'accroître. À la différence du parti d'Orban, ce

mouvement fascisant, ouvertement antisémite, a gagné des voix aux dernières élections, atteignant 20,7 % des voix, en progression de quatre points par rapport à 2010. Son dirigeant, Gabor Vona, ne s'est pas contenté d'une démagogie verbale. Paradant à la tête de milices paramilitaires, il a organisé ces dernières années de véritables pogroms anti-Roms. Il a capté à son profit les courants les plus violemment anticommunistes. Cette extrême droite aux méthodes fascisantes, qui se nourrit de chômage et de la pauvreté, constitue une menace pour l'ensemble des travailleurs.

Face à la dictature du grand capital occidental et à celle des classes dominantes hongroises, il est vital que s'affirme un courant communiste et internationaliste.

Marc RÉMY

• **États-Unis**

## Plus de soldats suicidés que morts au combat

Le 2 avril, sur la base de Fort Wood au Texas, un soldat américain s'est suicidé, après avoir tué trois militaires et en avoir blessé seize autres. Il avait servi en Irak en 2011 et était soigné pour dépression.

Chaque jour, en moyenne vingt-deux anciens combattants mettent fin à leurs jours aux États-Unis, souvent peu de temps après leur retour à la vie civile. C'est ce qu'écrit la revue de l'armée américaine *Stars and Stripes*, relayant une étude du ministère des Anciens combattants.

Ce sont les traumatismes psychologiques liés à la guerre qui jouent le principal rôle pour tous ces « vétérans », y compris pour ceux qui, comme le soldat de Fort Wood, sont encore sous les drapeaux. L'armée américaine affirme pourtant qu'elle accorde un suivi psychologique spécial aux anciens combattants et se vante de ce qu'il réduit le nombre de suicides. Qu'est-ce que ce serait sans cela ! Le nombre de ces morts par suicide dépasse celui des morts au combat en Irak ou en Afghanistan.

L'armée américaine déploie des moyens énormes et les techniques les plus sophistiquées pour réduire au maximum le nombre de ses morts au combat. Mais la guerre ne tue pas seulement chez les peuples victimes des agressions impérialistes, elle tue aussi des soldats américains, et pas seulement sur le champ de bataille. Elle tue à retardement, comme l'avaient fait en leur temps la guerre du Vietnam ou en France la guerre d'Algérie.

Vincent GELAS



• Égypte

Al-Sissi candidat

Le pouvoir militaire cherche une légitimité

L'annonce, le 26 mars, de la candidature du maréchal Al-Sissi à la prochaine élection présidentielle égyptienne fixée en mai n'a rien pour surprendre. Chef du Conseil suprême des forces armées, ministre de la Défense et vice-Premier ministre, cet ancien chef des renseignements généraux sous Moubarak devait légalement quitter ses fonctions afin de se présenter pour remplacer le président par intérim Adli Mansour, officiellement à la tête du pays depuis la destitution de Mohamed Morsi, membre des Frères musulmans, en juillet 2013. L'armée avait alors directement repris le pouvoir à la suite des grandes manifestations anti-Morsi de la fin juin.

Une fois Morsi écarté, livré aux juges, et les responsables des Frères musulmans arrêtés, l'armée ne s'est pas contentée de poursuivre, au nom de la lutte contre le « terrorisme », la répression contre les partisans de la confrérie. Elle a continué

de publier décrets et arrêtés destinés à museler toute opposition à son pouvoir : les décrets antimanifestations passés à l'automne ont légalisé l'arrestation d'opposants de gauche, y compris préventivement à leur domicile, et leur condamnation comme au temps de Moubarak. Des ONG estiment que, depuis juillet 2013, 15 000 opposants politiques ont été emprisonnés.

Le pouvoir ne peut en effet se contenter de l'image « anti-Morsi » que Al-Sissi s'est construite et du réel soulagement ressenti par une grande partie de la population, débarrassée de la présence pesante de la confrérie au gouvernement. L'état-major est désormais en première ligne pour affronter l'impatience populaire : non seulement les prix de tous les produits de première nécessité ont augmenté, mais les promesses d'un salaire minimum pour les salariés du secteur public – loi votée dans l'après-Moubarak – n'ont presque pas été tenues. Quant aux patrons du secteur privé, dont les salariés représentent les deux tiers des 26 millions de travailleurs salariés du pays, ils

ne sont même pas tenus de s'y conformer.

Il n'est donc pas étonnant que, sous Tantaoui, sous Morsi comme sous Al-Sissi, les manifestations et les sit-in aient continué, tant les revendications pourtant minimales des ouvriers et des employés ont été ignorées. La répression contre les grévistes a continué après le coup de force du 3 juillet, se renforçant même dans certains secteurs. Même s'ils ont connu une accalmie au début de l'été dernier, les mouvements de mécontentement ouvrier ont repris, par exemple pour réclamer la démission d'un directeur corrompu et l'application du salaire minimum, comme en février dernier à l'usine textile Misr de Mahalla-al-Khoubra.

Dans d'autres usines textiles, des grèves de solidarité ont eu lieu, exigeant au passage les salaires impayés ou les primes semestrielles non versées. Récemment, une large grève des transports publics a bloqué les bus dans vingt-huit dépôts du Grand Caire, les employés réclamant notamment des contrats de travail permanents et des augmentations de



Des partisans d'Al-Sissi brandissant son portrait.

Le nouveau Premier ministre, Mehleb, ancien grand patron du BTP, eut beau pleurnicher que « des revendications qui dépassent la logique allaient détruire le pays », les sit-in, protestations et coupures d'électricité n'ont pas cessé.

La récente condamnation à mort de plus de 500 manifestants pro-Morsi se veut un signal de fermeté, non seulement à l'adresse des partisans de l'ancien président, dont le parti est pour l'instant écarté de la scène politique. Elle est une menace adressée à toute la population et

en particulier aux travailleurs, lorsqu'ils protestent et réclament leurs droits.

L'élection de Al-Sissi à la présidence vise à donner une légitimité démocratique au pouvoir de l'armée. Mais elle ne règlera en aucune manière la situation de l'immense majorité pauvre de la population égyptienne. Et celle-ci continuera probablement de le faire savoir aux militaires, aux capitalistes locaux et aux grandes puissances qui les soutiennent.

Viviane LAFONT

Cargill – Alexandrie

Quatre mois de sit-in, assiégés par des chiens

Des militants égyptiens nous adressent la correspondance suivante, montrant comment des travailleurs tentent de défendre leurs droits élémentaires, au moment où dans le pays les patrons tentent de reprendre ce qu'ils ont dû concéder depuis le début du « printemps arabe ».

« Depuis quatre mois, les 84 travailleurs de la Société nationale des huiles végétales, entreprise égyptienne filiale de l'américaine Cargill, manifestent par un sit-in devant le siège situé dans la ville industrielle de Borj Al-Arab. La direction les assiège en les menaçant avec des vigiles accompagnés de chiens.

Dès sa nomination en août dernier, un mois après le coup d'État qui a amené au pouvoir le général Al-Sissi, le nouveau directeur a déclaré qu'il ne laisserait pas place à la liberté syndicale. Les réunions

avec les représentants syndicaux ont été supprimées et les conventions collectives suspendues. Une série de mesures arbitraires contre les travailleurs ont suivi, en violation de toutes les dispositions légales. L'accès a été interdit aux inspecteurs du travail et les plaintes auprès du ministère sont restées sans effet.

Au cours d'une assemblée, les travailleurs ont alors décidé de réagir par un sit-in, une forme de protestation souvent adoptée en Égypte pour tenter de faire réagir les autorités ou la direction de l'entreprise à l'étranger. À ce sit-in, commencé le 15 décembre, la direction a répondu par une mise en congés sans solde du personnel, sous prétexte de non-arrivée du matériel nécessaire à la production. Le sit-in continuant, la direction a reconduit cette décision semaine après semaine. Puis des groupes de voyous ont été engagés, accompagnés



Les grévistes de Cargill (Alexandrie) devant l'usine face à des vigiles et leurs chiens de combat (décembre 2013).

de chiens sauvages, pour attaquer les protestataires la nuit. Enfin, à partir de janvier, les licenciements se sont succédé, atteignant maintenant un total de 75.

Quatre mois se sont écoulés et les travailleurs sont toujours assiégés par des voyous et leurs chiens furieux. La direction a continué son escalade, coupé l'électricité et l'eau et empêché l'arrivée de nourriture et de médicaments jusqu'aux protestataires. La compagnie de vigiles a été remplacée par une

autre, aux chiens encore plus féroces. Le 6 février, la société a voulu, à l'aide d'une grue, retirer les caravanes utilisées par les travailleurs les plus âgés, parfois malades, pour dormir à l'abri du froid. Pour l'en empêcher, ceux-ci se sont attachés aux caravanes avec des cordes, les enroulant autour de leur cou. Le conducteur de la grue a alors refusé l'ordre du directeur de soulever les caravanes.

Voilà avec quel acharnement la direction de l'entreprise agit pour nier les droits

des travailleurs, que maintenant elle affame en interrompant le versement des salaires ainsi que des pensions de santé auxquelles certains ont droit, tout cela dans l'indifférence des autorités.

Les travailleurs de la Société nationale pour les huiles végétales appellent tous les travailleurs, syndicats et partis en Égypte et à l'étranger, à soutenir leur combat pour leurs droits, notamment en faisant pression sur la direction centrale de l'entreprise à Genève. »

## • Gestion des crises bancaires

# Un accord a minima

**Dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 mars, au terme de seize heures de discussions, les représentants du Parlement et du Conseil européens sont arrivés à un compromis sur le principe d'un mécanisme européen de gestion des faillites bancaires.**

Il s'agirait, selon Moscovici, de « faire en sorte qu'on ne puisse pas voir la reproduction de la crise financière de 2008 », et de faire « que ceux qui seraient responsables des faillites soient ceux qui payent et qu'il y ait une forme de solidarité européenne ».

Au terme de l'accord intervenu, en cas de défaillance d'une banque, ce sont donc d'abord ses actionnaires et ses créanciers qui seraient mis à contribution. Reste à voir comment ce principe sera appliqué, s'il l'est, et quelles mesures seront prises pour empêcher lesdits actionnaires et créanciers, anticipant la crise, de vider leurs comptes et d'échapper à la taxation. En tout cas, jusqu'à présent, ce sont les États, les contribuables et les populations qui ont été à chaque fois rançonnés, pas les responsables de la crise.

En cas d'insuffisance, c'est un Fonds de résolution des crises bancaires qui devrait intervenir. Ce fonds, alimenté par les versements des banques européennes, devrait voir le jour en principe en 2015, mais ces dernières auront huit ans, c'est-à-dire jusqu'en 2023, pour qu'il atteigne son capital maximum, fixé à 55 milliards d'euros. Et si les montants de ce fonds ne suffisent pas non plus pour sauver la ou les banques en perdition,

l'accord prévoit le recours à des garanties « si possible du secteur public », mais sans autre précision.

D'ici à 2023, évidemment, beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts et beaucoup d'argent des banques aura été englouti par la spéculation.

Or les 55 milliards d'euros du Fonds de résolution, s'il voit jamais le jour, risquent de ne pas peser lourd face au risque d'une nouvelle crise financière. Comme l'écrit le journal *La Tribune* dans son numéro du 20 mars, « en cas de crise bancaire sérieuse, ce sera une goutte d'eau ». Entre 2008 et 2010, l'aide des États pour secourir les banques des vingt-sept pays de l'Union européenne a atteint 1 600 milliards d'euros.

L'accord sur les faillites bancaires concerne les seuls 128 groupes bancaires qui vont faire l'objet, à partir du 4 novembre 2014, d'une surveillance – une supervision, c'est le terme officiel – de la BCE. Il s'agit des établissements financiers les plus importants, représentant 85 % de l'ensemble des actifs bancaires de la zone euro. Ils sont dits « systémiques » parce qu'ils risquent, en cas de faillite, d'entraîner dans leur chute l'ensemble du système bancaire.

Les autres banques de la zone euro – il y en aurait de l'ordre de 6 000 au total – échapperont à la surveillance de la BCE et seront exclues de l'application de l'accord sur le mécanisme européen de résolution des crises bancaires. Elles continueront d'être supervisées et donc, le cas échéant, seront renflouées ou secourues par leurs États. Le journal *La Tribune* rappelle que, « lors du sauvetage de la

banque *Hypo Real Estate* en 2008-2009, l'Allemagne avait dû mettre sur la table 102 milliards de garanties et de fonds! Pour une seule banque considérée, avant la crise, comme peu systémique. » Pour ne pas être « systémiques », ces banques n'en sont pas moins dangereuses pour l'économie et pour les populations.

Or la question n'est pas de résoudre les crises bancaires,

mais de les empêcher d'éclater. Rien n'a été fait depuis 2008 par les États et par les organismes dits de régulation financière pour empêcher banquiers et spéculateurs de nuire. Et rien n'empêchera donc qu'éclate une nouvelle crise financière, aussi grave, voire plus grave que celle de 2008. En tout cas, pas l'accord qui vient d'être conclu.

Jean-Jacques LAMY



## • Enquête de la BCE

### Les banquiers font de la résistance

Depuis le mois dernier, 128 grandes banques européennes sont l'objet d'une enquête de la part de la Banque centrale européenne, qui devrait à terme être chargée de la régulation et du contrôle du secteur. Elle porte sur la qualité de leurs actifs et sur leur capacité à résister à une nouvelle crise. Les banques doivent répondre en particulier à un questionnaire portant sur les prêts qu'elles ont accordés, sur leur nature et sur le risque qu'ils ne soient pas remboursés en tout ou partie. C'est là en effet que gît souvent le lièvre.

En France, une douzaine d'établissements sont concernés, dont la BNP Paribas, Société générale, Crédit agricole, BPCE, etc.

La confiance, apparemment, ne règne pas. Il faut croire en tout cas que le « nettoyage » de leurs bilans auquel les banquiers européens se sont livrés, en prévision de cette enquête de la BCE, n'a pas suffi à rassurer cette dernière.

Il y aurait, de la part des banquiers, qui se prêtent d'assez mauvaise grâce à une obligation de transparence à laquelle ils ne sont pas habitués, « une grogne de plus en plus forte ». Certaines demandes de la BCE seraient, selon eux, « excessives », et certaines questions même « intrusives ». « Sur chaque prêt, se plaint un banquier cité par le journal *Les Échos*, on nous demande environ 200 caractéristiques. Le travail est colossal car, bien souvent, les informations demandées sont éclatées et pas toutes numérisées. »

Il est possible que les banquiers soient effectivement incapables de répondre précisément à certaines des questions posées quant à la nature des risques auxquels ils sont exposés, mais alors ce n'est pas rassurant. Cela dit, ils disposent, contrôle de la BCE ou pas, de bien des moyens, légaux ou illégaux, d'entrer dans l'ombre quand ils le veulent pour échapper à tout contrôle et à toute réglementation. La crise des subprimes de 2008 l'a montré, et depuis, rien n'a changé.

J.-J. L.

## Les banques présentent la note

**Si l'on en croit le journal *Les Échos* du 13 mars, « les banques européennes auraient pour la plupart, enfin absorbé le choc de la tempête financière de 2008 ». En témoignerait le fait que les trois plus importantes banques européennes par la capitalisation – HSBC, BNP Paribas et Banco Santander – ont cumulé, à elles trois, plus de 22 milliards d'euros de bénéfices en 2013.**

Toutes les banques européennes ne sont pas logées à la même enseigne, c'est le moins qu'on puisse dire. Le même journal faisait état par

exemple des difficultés de la britannique Royal Bank of Scotland, détenue à plus de 80 % par l'État britannique, qui a encore perdu 9 milliards de livres en 2013, ce qui est sa plus grosse perte depuis 2008.

Autre exemple, la banque italienne UniCredit a annoncé pour 2013 une perte de 14 milliards d'euros, en raison des plus de 13 milliards d'euros de provisions passées pour créances douteuses, risquant de ne pas lui être remboursées. Monte dei Paschi di Siena, autre banque italienne, détient en caisse pour 21 milliards d'euros de crédits douteux et a annoncé, après sept trimestres consécutifs dans

le rouge, une nouvelle perte de 1,44 milliard d'euros pour 2013. En fait, selon la presse, c'est l'ensemble du secteur bancaire italien qui « doit encore faire face à un niveau record de crédits à risque ». Son montant devrait, selon les prévisions de l'Association des banques italiennes, dépasser 190 milliards d'euros en 2015.

Au total, selon le journal *Les Échos* du 28 mars, les banques européennes détiendraient encore dans leurs coffres 2 400 milliards de ces créances douteuses, « prêts non performants avec des impayés ou des retards de règlement ».

C'est dire que, si certaines banques européennes s'en

sortent apparemment mieux que d'autres, toutes sont loin d'avoir fini de régler la facture des années de crise, ou plutôt de la faire régler, d'une façon ou d'une autre, par les États et par les populations.

En raison des multiples liens qui relient les banques entre elles, et quelles que soient les apparences, le ver est de toute façon dans le fruit: on est loin d'en avoir fini avec la crise financière et bancaire, et avec le prélèvement opéré par les banquiers qui, pour sauver leur mise, vident les caisses des États, ruinent l'économie et appauvrissent les populations.

J.-J. L.

## • Adrexo

« La vie en violet » est loin d'être rose

Depuis le début de l'année, plusieurs débrayages ont eu lieu sur les sites de distribution d'Adrexo ou de Médiapost. Ces deux entreprises se partagent dans toute la France le marché de la distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres. Et elles ont un autre point commun : les mauvaises conditions de travail et les arnaques pour payer le moins possible les salariés.

Les distributeurs y sont toujours rémunérés suivant un système de préquantification du temps de travail, système pourtant totalement illégal depuis l'annulation, il y a deux ans, du décret qui autorisait cette pratique. Le temps payé est calculé à partir de cadences, qui dépendent du nombre de prospectus à préparer et de la typologie du secteur de distribution, selon les pourcentages d'habitat collectif et d'habitat individuel. Or ce calcul ne correspond jamais à la réalité. Par exemple, pour distribuer les Pages jaunes dans un secteur, la cadence définie est de 76 par heure alors que dans les faits il est difficile d'en distribuer plus de 45. Tout le temps passé pour finir la tournée est donc du travail gratuit ! Les indemnités kilométriques, les temps de déplacement de l'entrepôt au secteur de distribution ne correspondent jamais à la réalité.

Adrexo se vante d'embaucher des personnes très éloignées de l'emploi. De plus, un salarié sur quatre est un retraité, souvent obligé de travailler pour améliorer sa pension de misère. À une journaliste qui l'interviewait, le directeur d'Adrexo, plein de morgue, a eu le culot de dire : « On ne va pas nous empêcher de donner du travail. »

Selon les dires de la direction, « les valeurs d'Adrexo incluent la solidarité, le professionnalisme, la responsabilité, et l'implication dans la vie et l'économie locales ».

Elle n'est pas à une publicité mensongère près !

Correspondant LO

## • La manifestation du 4 avril à Bruxelles

# « Qui est sorti d'affaire, le système financier ou les gens ? »

Cette question judicieuse, une responsable syndicale belge la posait le 4 avril, lors de la manifestation bruxelloise qui a rassemblé des milliers de travailleurs et militants syndicaux à l'appel de la FGTB (Fédération générale du Travail de Belgique) et de la Confédération européenne des syndicats.

Outre les nombreux manifestants belges, le rassemblement réunissait des délégations venues de 21 pays d'Europe, dont la Pologne, le Danemark, l'Espagne, la Grèce et d'autres. Annoncé de façon quasiment confidentielle par les centrales syndicales françaises, il avait pour objectif de protester contre les politiques d'austérité imposées par les gouvernements des États européens, tous autant qu'ils sont. Et c'est un fait que, partout en Europe, les gouvernements ont, les uns après les autres, appliqué à la population des politiques d'austérité plus ou moins drastiques, se traduisant toutes par des attaques contre les salaires et les pensions, et par des plans d'économies budgétaires réduisant les prestations sociales, les droits à la santé et détruisant peu ou prou les services publics.

Ces politiques d'austérité, présentées comme une « réponse » à la crise économique, ont jusqu'à présent permis aux banques et à l'ensemble des capitalistes de traverser l'orage au sec, et même d'accroître largement leurs profits. Pour



les 400 millions de travailleurs européens, chômeurs et retraités inclus, c'est, depuis 2008, attaque sur attaque contre leurs conditions de travail et d'existence même.

C'est donc bien le minimum d'organiser une manifestation de travailleurs de tous les pays européens contre l'austérité que leurs gouvernements leur imposent pour sauver les banques, les capitalistes et leurs actionnaires. Le chômage, les bas salaires, l'effondrement des pouvoirs d'achat, la dégradation des services publics, la détérioration des prestations sociales, constituent un choix délibéré des gouvernements, de tous les gouvernements, pour être en mesure de réaliser les économies exorbitantes qu'exige d'eux le système capitaliste pour maintenir les profits. Et

en effet il faudrait que la classe ouvrière se rassemble par-delà les frontières pour combattre l'ennemi commun, le grand patronat.

Mais que dire de l'attitude des organisateurs, centrales syndicales liées aux partis réformistes, au pouvoir au présent, au passé ou au futur, qui convoquent un tel rassemblement, sans se soucier de préparer une vraie mobilisation des travailleurs ni à l'échelle européenne, ni même en France, en Allemagne, en Italie par exemple ?

Pour eux, une telle manifestation n'est qu'un alibi pour masquer leur démission devant les politiciens de la bourgeoisie, en particulier ceux dont ils soutiennent les gouvernements, comme en France ou en Italie. Pire, en désignant « Bruxelles »,

autrement dit les institutions européennes, comme seules responsables de la politique d'austérité qui appauvrit l'ensemble des travailleurs de l'Europe des 28, ils tendent à disculper leurs propres gouvernements qui ainsi ne seraient que les victimes, consentantes certes, des « diktats » promulgués à Bruxelles ou Strasbourg !

La force des travailleurs réside dans leur nombre, mais aussi dans la conscience de leurs intérêts communs non seulement à l'échelle d'un pays, mais au moins à l'échelle du continent, et dans la force qu'elle peut leur donner dans la lutte. Malheureusement, ce n'est pas sur les promoteurs de la manifestation du 4 avril qu'il faut compter pour la développer et l'organiser.

Viviane LAFONT

## • Égalité salariale hommes-femmes

# Des discours à la réalité

**Le 7 avril était consacré à la « journée de l'égalité salariale entre les hommes et les femmes ». À cette occasion, il a été rappelé qu'en France les salaires féminins restent inférieurs de 20 % à ceux des hommes. Concrètement, cela veut dire que, pour toucher le même salaire annuel que les hommes, les femmes devraient effectuer 68 jours de travail en plus ! Et ces chiffres ne prennent en compte que le travail à temps plein. Or, étant donné que huit travailleurs à temps partiel sur dix sont des femmes, l'écart entre les deux salaires est en réalité supérieur, atteignant 27 %.**

Cela fait des années que les gouvernants de tout bord multiplient les discours vertueux pour dénoncer cette inégalité salariale, et pas moins de huit lois ont été votées pour remédier à cette situation. La dernière en date, la loi Génisson de 2001, n'a eu son application que neuf ans plus tard, et encore de façon très limitée. Depuis 2010, les entreprises de

plus de 50 salariés ont en effet l'obligation d'ouvrir des négociations en vue d'aboutir à une égalité entre les salaires des hommes et des femmes, sous peine de sanctions financières. Mais elles sont juste obligées de négocier avec des représentants du personnel, pas d'augmenter les salaires des femmes pour que ceux-ci atteignent le même niveau que ceux de leurs

collègues masculins ! Quant à l'amende en cas de non-négociation, elle est dérisoire, comprise entre 5 000 et 10 000 euros. En un an, 700 entreprises ont été mises en demeure de respecter la loi, et seulement dix ont été condamnées.

En outre, la loi n'autorise pas les femmes d'une même entreprise à mener des actions de groupe pour attaquer leur employeur en justice du fait de la discrimination dont elles sont victimes. De même, alors que l'interdiction d'embaucher sur des temps partiels inférieurs à 24 heures hebdomadaires devait être effective à partir du 1<sup>er</sup> janvier, le gouvernement l'a repoussée de six mois, devant les hauts cris du patronat.

À propos de cette journée

pour l'égalité, la ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, s'est félicitée d'avoir lancé une application Internet pour mobiles et smartphones destinée à « coacher » les femmes qui travaillent afin de leur donner plus de confiance en elles-mêmes et de leur permettre de « mieux se rendre compte des opportunités à côté desquelles elles passent » ! À l'entendre, donc, les femmes seraient en partie responsables de l'infériorité de leurs salaires. Avec une telle ministre qui brasse du vent en prétendant défendre leurs droits, les femmes travailleuses se rendront au moins compte que le gouvernement se paie leur tête.

Marianne LAMIRAL

### • Sinistrés AZF – Toulouse

# Total contraint d'assumer ses responsabilités

Cela fait maintenant treize ans que l'usine AZF de Toulouse a explosé. Le groupe Total croyait bien en avoir fini avec les victimes de l'explosion, d'autant qu'il a multiplié les astuces procédurières pour décourager les sinistrés de toute nouvelle demande de dédommagement. Mais sur la question des prothèses auditives, il est tombé sur un bec !

Une procédure avait été mise en place avec la CPAM et Total pour le paiement des prothèses auditives. Elle a fonctionné cahin-caha jusqu'en 2011. Mais, ensuite, il était devenu impossible de se faire payer le renouvellement, alors que les prothèses se changent tous les quatre ou cinq ans. Une trentaine de dossiers de demande de renouvellement étaient ainsi en souffrance à la CPAM. Et il faut savoir qu'une paire de prothèses auditives coûte environ 4 000 euros.

Quelques sinistrés, excédés, ont décidé de ne plus attendre plus longtemps et se sont regroupés. Puis ils ont convoqué une conférence de presse pour faire connaître leur situation... sans oublier d'y inviter l'avocat de Total.

Cette conférence de presse a attiré quelques médias nationaux, et les sinistrés concernés ont tous pu répondre aux questions des journalistes. Le scandale des attermolements de Total a été repris par de nombreux autres médias.



Les victimes d'AZF ne se laissent pas faire.

La Dépêche du Midi

Ce jour même, l'avocat de Total s'adressait au porte-parole du groupe de sinistrés pour expliquer que les dossiers étaient débloqués et que les prothèses seraient payées directement au prothésiste, Total prenant même en charge la part de la Sécurité sociale et de la mutuelle. Ce qui était impossible depuis deux ans se réglait donc en une après-midi.

Si Total a pris la décision de satisfaire très vite ceux qui réclamaient, c'est évidemment pour éviter un effet boule de neige. Peine perdue, une dizaine d'autres sinistrés en panne de remboursement ont rejoint le groupe dans les deux jours.

Tous sont d'accord pour continuer à se battre jusqu'à obtenir un règlement global

et pour que tous les sinistrés puissent en bénéficier. Contacté, le directeur délégué de Total a tout mis sur le compte de la CPAM « qui ne fait pas son boulot ». Les sinistrés ont pris la balle au bond et exigé une réunion tripartite pour que Total et la CPAM puissent accorder leurs violons. Ils ne sont pas prêts à lâcher le morceau.

Correspondant LO

### • Faïencerie Sarreguemines-Lecico – Vitry-le-François (Marne)

# Les travailleurs se font entendre

La faïencerie Sarreguemines de Vitry-le-François produit des cuvettes de WC, des bacs de douche et autres éléments sanitaires en grès. Placée en redressement judiciaire suite à la décision de l'actionnaire (le groupe Lecico) de retirer ses capitaux, l'usine ne compte plus aujourd'hui que 107 salariés, contre 450 en 2000.

Pagazani, l'actuel gérant par intérim, nommé par Lecico, avait dit vouloir reprendre l'entreprise en réduisant sévèrement les effectifs. Mais après qu'il s'est retiré, il ne reste plus qu'un repreneur potentiel, le groupe Winckelmans,

jusqu'alors un des gros clients de Sarreguemines-Lecico.

Les 74 licenciements secs que prévoit Winckelmans, sans primes supra-légales, restent en travers de la gorge des travailleurs de l'usine. La quasi-totalité d'entre eux ont

ainsi débrayé le 19 mars au matin pour dire à quel point ils jugeaient ce plan inacceptable. Le lendemain, le tribunal de commerce le jugeait irrecevable et donnait à Winckelmans un mois pour le revoir.

Non seulement la colère des travailleurs n'est pas retombée, mais elle a été renforcée par l'incertitude dans laquelle le tribunal les laisse. Un nouveau débrayage pour la visite des représentants du groupe Winckelmans a été décidé. Le

vendredi 28 mars, ceux-ci ont été « accueillis » sous les huées et les sifflets. Tous les salariés travaillant ce jour-là étaient dans la cour de l'usine et une cinquantaine des 80 ouvriers de la production, en chômage technique, avaient fait le déplacement.

Ils ont ainsi pu dire tous ensemble qu'ils ne se laisseraient pas licencier sans rien obtenir. Lors de la réunion avec les délégués du personnel qui a suivi, quelques dizaines

de travailleurs s'étaient massés derrière la porte du bureau. Les représentants du groupe Winckelmans sont revenus oralement sur leur décision de ne pas verser de primes supra-légales. Ils ont aussi déclaré qu'ils reverraient à la hausse le nombre de travailleurs repris.

C'est le coup de colère des travailleurs qui a imposé ces déclarations et c'est en maintenant la pression qu'ils se feront entendre.

Correspondant LO

### • Anvis – Decize (Nièvre)

# 220 licenciements

Le 1er avril, au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire, la direction d'Anvis annonçait 220 licenciements à l'usine de Decize dans la Nièvre et 41 licenciements à l'usine d'Épinal dans les Vosges.

À Decize, c'est l'atelier qui fabrique des pièces antivibratoires pour l'automobile qui serait fermé. Une partie de la production, le moulage, serait délocalisée dans l'usine Anvis de Roumanie.

Le groupe Anvis dit qu'il perd de l'argent à cause de la

crise dans l'automobile. Mais il y a un an il était racheté par le groupe japonais Tokai Rubber Industry, l'un des groupes les plus importants pour l'antivibratoire dans le monde. Avec Anvis, il possède neuf usines en Europe. Et il a annoncé 5 milliards de yens (environ 35 millions d'euros) de bénéfices après impôts en 2013, c'est donc loin d'être la crise.

En quinze ans, c'était le sixième repreneur de l'usine de Decize qui, avant 2000, appartenait au groupe Michelin. Au moment du rachat, les hommes politiques

locaux se félicitaient de l'arrivée de Tokai, groupe industriel qui, selon eux, n'allait pas manquer d'investir et de relancer la production.

Non seulement le groupe Tokai n'a pas investi mais, depuis un an, il prépare le plan de licenciements. Il y a plusieurs mois, plusieurs dizaines d'intérimaires ont été embauchés pour faire du stock, transféré dans des magasins éloignés de Decize. En novembre, un nouveau directeur était embauché. Il arrivait de 35 km, de l'usine JPM de Moulins qu'il venait de fermer. Il se définit

lui-même comme un spécialiste de la fermeture d'entreprises.

De 2 000 travailleurs dans les années 1980, l'usine de Decize en compte encore 450. C'est toute une région qui vit grâce à ces salaires. Les licenciés savent bien qu'ils ne retrouveront pas de travail dans la région. L'usine Faurecia de Cercy-la-Tour, à 20 km de Decize, a perdu la moitié de ses travailleurs en cinq ans, il en reste à peine 200.

Le ministre Montebourg, la préfète, les élus locaux, tout le monde veut une

table ronde pour demander à Tokai de « revoir sa copie ». Les travailleurs, eux, veulent savoir combien ils toucheront, parce que les 38 000 euros d'indemnités légales et supra-légales qui sont annoncés leur semblent très insuffisants.

Les travailleurs d'Anvis qui n'ont pas vu le coup venir sont aussi en colère. Ils refusent qu'on les prenne pour des pions dont on pourrait se débarrasser à peu de frais pour augmenter les profits du groupe Tokai.

Correspondant LO

## • Legrand – Limoges

### La grosse galette, c'est pour les actionnaires

En début d'année, le PDG de Legrand, Schnepf, fabricant d'équipements électriques, s'est félicité des résultats du groupe pour l'année 2013 : avec une marge opérationnelle de près de 20 %, l'objectif aurait même été dépassé. Lors de l'année passée, Legrand n'a pas fait moins de six nouvelles acquisitions et verse à ses actionnaires des dividendes en augmentation de 5 %.

Le syndicat CGT de l'entreprise vient de révéler qu'en raison du résultat exceptionnel pour l'année 2013 la direction vient de consacrer 5 millions et demi d'euros à l'attribution d'une prime exceptionnelle à 360 des 600 cadres limousins. Les cinq plus petites primes vont de 6 500 à 7 500 euros, les cinq plus grosses de 35 000 à 70 000 euros, soit l'équivalent de plus de trois ans de salaire moyen d'un ouvrier.

Les travailleurs, eux, devront se contenter d'une augmentation générale des salaires de 0,7 % et d'augmentations individuelles (à la tête du client) correspondant à 0,9 % de la masse salariale. Un salaire de 2 000 euros sera augmenté d'environ 11 euros, et la majorité des travailleurs ont des salaires inférieurs ! La somme totale consentie se monte royalement pour l'ensemble des travailleurs limousins à 711 000 euros. La différence de traitement entre eux et ces cadres a de quoi choquer les travailleurs, qui peinent à joindre les deux bouts.

Mais les actionnaires, eux, pour l'année 2013 se sont partagé 294 millions d'euros, et c'est tous les ans qu'ils se mettent dans la poche un tel pactole. Alors, bien sûr, ils ont tout intérêt à avoir de temps en temps un geste pour ceux de leurs « collaborateurs » qui quotidiennement sont sur le dos des travailleurs pour leur faire suer les profits !

Correspondant LO

## • Allianz

# Six milliards d'euros de bénéfice... et des miettes pour les salariés

Allianz, multinationale de l'assurance et de la finance qui dispute à AXA la place de numéro 1 mondial, emploie 150 000 salariés dans le monde, dont 11 500 en France. C'est 4 000 salariés de moins qu'au moment du rachat des AGF par Allianz et des fusions de 1999, une diminution des effectifs obtenue par le non-remplacement des partants.

Bien entendu, le travail de ceux-ci est maintenant partagé entre ceux qui restent, aggravant les conditions de travail et rendant les journées de plus en plus pénibles. Sans compter qu'il existe un bon millier de salariés commerciaux payés au résultat qui, en cette période de crise, n'arrivent pas à vendre quoi que ce soit et se retrouvent

avec un salaire net de 800 ou 900 euros mensuels.

Il y a ainsi un millier de travailleurs pauvres, dans une multinationale qui se vante de gérer 2 000 milliards d'euros de fonds divers, bien connue aussi pour ses 290 filiales localisées dans des paradis fiscaux et dénoncée comme un spéculateur notoire sur les matières

premières agricoles. C'est dans ce contexte que les réunions sur les augmentations des salaires 2014 ont provoqué un mécontentement certain.

Que dire en effet de ce 0,6 % accordé par la direction, quand on sait que le bénéfice 2013 Allianz, 6 milliards d'euros, a donné lieu à une augmentation de 18 % des dividendes versés aux gros actionnaires ? Et que dire quand on sait que les dirigeants de la compagnie, Allianz SE, ont annoncé par communiqué qu'ils veulent augmenter le dividende de l'an prochain de 40 % ?

Que dire aussi quand on connaît le salaire du PDG d'Allianz, Michael Diekmann, dont la rémunération atteint 6 millions d'euros par an ?

C'est l'accumulation de tous ces ras-le-bol qui a amené à un rassemblement syndical le lundi 7 avril à La Défense. Il a regroupé 350 personnes, sur les 5 000 salariés d'Allianz travaillant à La Défense. Les participants ont été contents de marquer le coup et se disent que ce serait bien de recommencer, mais cette fois-ci à plus nombreux.

Correspondant LO

## • Industeel Arcelormittal – Châteauneuf (Loire)

# « Justice pour Anabi ! »

Lundi 2 avril 2012, Anabi, un intérimaire aide de presse à l'usine Industeel Arcelormittal à Châteauneuf, décédait d'une hémorragie après avoir reçu un bloc de métal en plein thorax. Il était âgé de 31 ans. Ce matin-là, il travaillait devant une presse à planer hydraulique d'une puissance de 12 000 tonnes. Deux ans après, le rapport de l'inspecteur du travail n'est toujours pas connu. Et personne ne peut dire à la famille quand le procès aura lieu.

Il faut pourtant savoir ce qui s'est passé réellement ce jour-là dans l'atelier de tôlerie d'Industeel. Pour l'anniversaire de l'accident mortel, la famille et des proches ont organisé une « marche blanche » qui est partie de la mairie de Rive-de-Gier jusqu'au site d'Industeel, pour rendre hommage à Anabi et dénoncer la lenteur de la procédure. Plusieurs centaines de personnes, dont beaucoup de jeunes et d'anciens collègues de travail de la victime, ont manifesté en silence dans les rues de la ville derrière une banderole « Justice pour Anabi », avec des portraits de la victime et des pancartes

« Mourir sur son lieu de travail, pour Arcelor c'est normal ».

Les manifestants sont rentrés dans le site Industeel pour aller déposer des portraits et des fleurs au pied de la « grande cheminée », à l'endroit où la direction avait annoncé qu'il y aurait une plaque commémorative. Or il n'y avait aucune plaque !

Cette marque de mépris supplémentaire a provoqué la colère des présents qui ont crié : « Directeur menteur ! » Arcelormittal a poussé le cynisme jusqu'au bout, en se contentant d'un communiqué laconique, dans la presse de la veille, déclarant « avoir une pensée pour la famille et les

proches », « Industeel a pour priorité absolue la sécurité » et « notre objectif est le zéro accident ».

Cette tragique affaire en rappelle une autre dans une autre usine de la Loire, chez Valdi, où deux ouvriers de maintenance ont été tués le 25 juin 2011 par l'explosion d'un four de la fonderie. Là aussi, les familles attendent toujours les conclusions de l'enquête et aucune date de procès n'est fixée.

La justice est lente quand il s'agit d'établir les responsabilités des patrons et de rétablir les familles dans leurs droits.

Correspondant LO

## • Hôpital Le Vinatier – Bron (Rhône)

### La direction obligée de reconnaître le manque criant de postes

Il a fallu que le personnel de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) de l'hôpital psychiatrique du Vinatier se mette en colère le 18 mars pour qu'enfin le manque d'effectif soit reconnu.

Cette réaction n'est pas tombée dans un ciel serein : comme dans beaucoup de services hospitaliers, la MAS est sous-dotée en personnel qualifié puisqu'il arrive fréquemment qu'un soignant ait en charge dix patients lourdement handicapés.

Lassé par les mauvaises conditions de travail et les pressions des responsables, le personnel ne s'est pas laissé impressionner par les menaces de sanctions pour de prétendues maltraitances vis-à-vis des malades. C'est pourtant bien le manque de personnel qui prive les patients d'activités et de sorties.

Profitant de l'appel des

syndicats à la journée d'action du 18 mars dans la fonction publique, le personnel de la MAS a débrayé massivement, obligeant la direction de l'hôpital à trouver des remplaçants dans l'urgence. Devant cette réaction de solidarité du personnel, la directrice de la MAS a été obligée de reconnaître, dans un rapport, que pour travailler normalement il faudrait huit postes supplémentaires.

Pour le moment, ces écrits ne sont que des promesses, qui restent à être confirmées. Mais le personnel de la MAS, grâce à sa réaction collective, a obtenu un premier succès en forçant sa hiérarchie à admettre la nécessité d'embaucher pour pouvoir soigner convenablement l'ensemble des patients hospitalisés.

Correspondant LO

## • Hépatite C

### La vie ne devrait pas avoir de prix

Les progrès de la recherche permettent des avancées thérapeutiques et c'est notamment le cas pour les traitements de l'hépatite C, maladie du foie qui touche près de 185 millions de personnes dans le monde. Causée par un virus, elle peut entraîner un cancer ou une cirrhose et 350 000 personnes en meurent chaque année. Selon les experts médicaux « un tournant majeur » dans la prise en charge de la maladie vient d'être pris avec une nouvelle classe de médicaments antiviraux. Les études cliniques démontrent leur efficacité à plus de 90 % en quelques semaines.

Mais si les progrès sont là, le prix faramineux de ces médicaments pose d'ores et déjà le problème de l'accès des malades à ces soins. Aux USA, le premier antiviral commercialisé coûte 1 000 dollars le comprimé et le traitement de 12 semaines revient à près de 84 000 dollars, soit

60 000 euros. En France, l'antiviral coûtera environ autant et son utilisation équivaldrait, d'après les calculs d'une ONG, au budget des hôpitaux publics parisiens.

Les laboratoires qui ne veulent pas être mis en cause comme dans l'affaire des brevets des thérapeutiques du sida, où ils avaient bataillé pour interdire la vente de médicaments génériques, annoncent qu'ils vont pratiquer des prix plus bas dans les pays pauvres. Ils annoncent 2 000 dollars pour trois mois de traitement en Indonésie, ce qui reste exorbitant car pour traiter 50 % des malades indonésiens atteints d'hépatite C, il faudrait consacrer la totalité du budget indonésien de la santé.

Les progrès thérapeutiques majeurs sont bien là, mais il manque un vaccin, contre un virus virulent, celui de la recherche du profit qui étouffe le droit aux soins.

Cédric DUVAL

### • PSA – Saint-Ouen

# Débrayage contre une manœuvre de la direction

Le 13 février dernier, à l'usine PSA de Saint-Ouen, un ouvrier sur presse s'était blessé les poignets en rangeant des pièces dans un bac. À l'infirmerie, on lui avait affirmé que c'était de la « fatigue ressentie au travail », et rien n'avait été noté dans le cahier des accidents.

Début mars, au retour de son arrêt (son médecin traitant ayant validé l'accident du travail), la direction avait tenté de lui faire signer une lettre pour la Sécurité sociale, écrite à sa place, où il aurait déclaré qu'il n'y avait pas eu d'accident du travail. Choqué par ces méthodes, il avait refusé.

Cet ouvrier a ensuite découvert que la direction n'avait pas envoyé la déclaration d'accident du travail et, pire, qu'elle contestait cet accident auprès de la Sécurité sociale. Quand il a lui-même demandé cette déclaration à la direction, il s'est heurté à un refus. C'est ce dernier épisode qui a mis son équipe en colère. Vendredi 28 mars au matin, l'ensemble de celle-ci a débrayé plus de deux heures, exigeant que la direction remette cette déclaration. L'ingénieur sécurité a dû venir s'expliquer pendant une heure devant les ouvriers en colère. Puis le directeur, descendu, a lui aussi été pris à partie et a fini par concéder qu'il y avait eu des erreurs dans la procédure.



Même si la direction n'a toujours pas fait la déclaration et dit attendre « l'arbitrage de la Sécurité sociale », les ouvriers sont contents d'avoir réagi. Au-delà de ce cas, la direction essaie systématiquement de contester les accidents du

travail, fait des difficultés pour remettre les déclarations, fait pression sur les accidentés pour qu'ils reprennent plus vite le travail... Elle cherche ainsi à faire baisser ses cotisations à la caisse accidents et maladies professionnelles, cotisations

qui sont calculées chaque année en fonction des jours d'arrêt déclarés dans l'usine pour ces deux causes. Cette fois, les ouvriers lui ont fait savoir qu'ils en ont assez de ces méthodes.

Correspondant LO

### • PSA

# Une nouvelle direction identique à l'ancienne

Mercredi 26 mars a été officiellement signé l'accord entre PSA, le constructeur automobile chinois Dongfeng et l'État français, à l'Élysée, en présence du président chinois. Avec cet accord, Dongfeng et l'État français ont offert chacun 800 millions d'euros à PSA et deviennent actionnaires du groupe à égalité avec la famille Peugeot qui, elle, ne met que 200 millions dans sa propre entreprise.

Cet accord vise à alimenter les caisses du groupe pour financer ses investissements futurs. En Chine, dont PSA voudrait faire son premier marché, depuis deux décennies maintenant, le groupe automobile a plusieurs usines en commun avec Dongfeng et prévoit d'en construire une nouvelle. Les prétendues difficultés du groupe sont un prétexte pour que l'État le finance alors que ses propres propriétaires refusent de mettre la main à la poche pour le faire eux-mêmes. Et pourquoi le feraient-ils, puisqu'ils ont à leur service un État qui est prêt à leur offrir 800 millions d'argent public au détriment de toute la population ?

Ceux qui voudraient faire croire que l'État français actionnaire de PSA sera un garant des intérêts des travailleurs se moquent du monde. L'entreprise a fermé l'usine d'Aulnay avec le soutien actif du gouvernement, laissant plusieurs centaines de travailleurs sur le carreau. La direction du groupe a décidé de fermer une ligne de montage à

Poissy et une autre à Mulhouse, ce qui entraîne des suppressions de postes par centaines. Tout cela avec la complicité du gouvernement, en particulier des ministres concernés comme Moscovici et Montebourg.

D'ailleurs, le groupe est bien décidé à poursuivre son offensive contre les travailleurs. Le nouveau PDG Carlos Tavares vient de Renault, où il s'est illustré par des centaines de suppressions d'emplois. Le nouveau président du conseil de surveillance de PSA est Louis Gallois, qui y était déjà présent en tant que représentant de l'État et s'y est déjà illustré par son accord avec la fermeture d'Aulnay et les 11 200 licenciements. Cet homme, présenté comme un homme de gauche, a fait toute sa carrière au service d'une politique antiouvrière. Il a commencé par être dans le cabinet de Chevènement quand celui-ci était ministre sous Mitterrand. En 1984, au moment où la famille Schneider voulait fermer Creusot-Loire pour sauver sa fortune, Louis Gallois fut nommé à la tête de l'entreprise

et proposa un plan de suppression de centaines d'emplois. Puis il est passé à la tête de plusieurs entreprises : la Snecma, l'Aérospatiale, la SNCF, EADS. Partout il a servi les intérêts des capitalistes, en privatisant, en restreignant les droits des syndicats ou en licenciant. Enfin, en 2012, c'est encore Louis Gallois qui a présenté au gouvernement un plan de compétitivité qui a été à la base des accords nationaux signés depuis.

Dans ce conseil de surveillance, la présence de deux représentants syndicaux ne changera rien. Pour se défendre, les travailleurs devront compter sur leurs forces et leur mobilisation.

Marion AJAR

## Sale boulot, mais salaire de luxe

Le conseil de surveillance de PSA vient de décider d'accorder à son nouveau PDG, Carlos Tavares, un salaire fixe de 1,3 million d'euros par an, une rémunération équivalant à celle de son prédécesseur, Philippe Varin.

La direction du groupe a cependant annoncé que la part variable de ce salaire ne pourrait pas dépasser 150 % du fixe. Mais, même avec cette restriction, ce « travail », qui consiste à exploiter au maximum les travailleurs et à supprimer autant d'emplois que possible, reste très bien payé.

On se souvient de la

polémique qui avait éclaté début décembre 2013 autour de la retraite chapeau de 21 millions d'euros de Varin, l'ancien PDG de PSA, l'obligeant finalement à déclarer qu'il y renonçait. À cette occasion, la CGT avait révélé que PSA avait aussi provisionné 50 millions pour les retraites chapeaux de cinq autres cadres dirigeants, ce qui faisait un total de 71 millions d'euros.

La famille Peugeot et l'ensemble des grands patrons sont décidément prêts à payer très cher ceux qui font leur sale boulot.

A.R.

### • Brossard – Pithiviers (Loiret)

# En grève pour les salaires

Depuis mercredi 2 avril, la majeure partie des ouvriers du site pithivérien de l'entreprise Jacquet-Brossard tiennent un piquet de grève devant l'usine, à l'appel de l'intersyndicale CGT-FO.

Les travailleurs refusent le 0,8 % proposé par la direction alors que les prix et le coût de la vie ne cessent d'augmenter. D'autant que le groupe Limagrain, qui

possède l'entreprise Brossard et la boulangerie industrielle Jacquet, voit de son côté ses bénéfices battre record sur record depuis 2010 ; et ils ont encore augmenté de 25 % sur l'exercice 2012-2013. Selon les délégués de l'usine, les bénéfices de Brossard s'élèvent en 2013 à 6 millions d'euros et le site vient de bénéficier de 200 000 euros d'aide de l'État au titre du

crédit impôt compétitivité.

Les salariés demandent une hausse d'au moins 3 %. Le patron n'a proposé qu'une augmentation de 0,9 %, à condition que la grève prenne fin le 6 avril au soir. Alors la centaine de grévistes poursuivent leur action contre la dégradation des salaires et des conditions de vie !

Correspondant LO

## Un décret qui n'a pas le ticket

Le décret permettant l'utilisation de cartes à puce à la place de tickets restaurant « papier » vient d'être publié et permet donc sa mise en œuvre dans les entreprises. Ceux qui sont à son initiative sont les quatre sociétés qui se partagent le marché : Endered, Chèque-Déjeuner, Sodexo, Natixis, rejoints par Moneo et Resto-Flash. Pour eux, ce changement serait un progrès permettant une meilleure gestion, évitant la manipulation de chèques déjeuner et garantissant contre le vol.

Pourtant, le projet est très mal accueilli par la plupart des travailleurs concernés. Car les arrangements, aujourd'hui tolérés et facilités par la version papier du ticket vont devenir impossibles avec des cartes à puce paramétrées de façon restrictive : il sera impossible de régler des achats au supermarché, de céder des tickets à ses enfants ou à ses proches, impossible d'utiliser les tickets restaurant le dimanche et les jours fériés, impossible d'en donner aux Restos du Cœur comme c'était le cas en début d'année, impossible d'aider un SDF et impossible d'inviter quelqu'un au restaurant, car le montant quotidien de dépenses est limité à 19 euros.

De fait, les tickets restaurant sont devenus un apport important à l'alimentation des salariés qui en bénéficient et qui choisissent de manger sur le pouce le midi pour les utiliser à nourrir la famille le soir ou pour aller occasionnellement au restaurant le week-end. Ces titres ne sont pas un « cadeau » des employeurs puisqu'ils sont payés à 40 % par le travailleur lui-même, la part patronale étant destinée à pallier l'absence de restaurant d'entreprise ou sa trop faible capacité. Les restrictions programmées sont donc très mal acceptées.

Les grands gagnants de cette opération, par contre, sont les promoteurs des cartes à puce – Moneo et Resto-Flash – qui visent avec un temps d'avance le marché rentable des tickets restaurant : avec 3,5 millions d'utilisateurs ils représentent 5,5 milliards par an en valeur !

Martine ANSELME

## • Situation des Roms en Europe

# Valls prépare le terrain à l'extrême droite



**D'après un rapport de l'organisation Amnesty International, la violence contre les Roms a augmenté nettement en Europe. Dans des pays comme la Grèce ou la République tchèque, les exactions sont le fait de groupes d'extrême droite avec la complicité de la police. Le rapport pointe aussi du doigt la France et le harcèlement policier organisé par l'État.**

Comme l'ont été les populations juives pendant la crise économique des années trente, les Roms sont aujourd'hui les cibles faciles visées par les groupes d'extrême droite qui se développent, d'abord dans les pays d'Europe les plus touchés par la crise économique.

En Grèce, un parti comme

Aube dorée organise une propagande et des actions contre les travailleurs immigrés en général et les Roms en particulier. Le rapport d'Amnesty international ajoute que, lors de ses interventions, la police interpelle plus souvent les victimes que les criminels et que « les policiers eux-mêmes se rendent coupables de crimes inspirés par la haine ».

En République tchèque, le rapport note qu'« en 2013, des groupes tchèques d'extrême droite ont organisé une série de manifestations contre les Roms dans plusieurs dizaines de villes » avec un « déferlement d'injures racistes et de tactiques d'intimidation ».

Enfin, Amnesty International dénonce l'attitude de la police française. Selon elle, la plupart des 20 000 Roms vivant en France sont constamment

menacés d'expulsion et victimes de harcèlement policier. Et elle rappelle à juste titre les déclarations odieuses en septembre 2013 du ministre de l'Intérieur de l'époque, Manuel Valls, à propos des Roms, selon lequel « ces populations ont des modes de vie extrêmement différents des nôtres » et ont « vocation à revenir en Roumanie ou en Bulgarie ».

La crise n'a pas encore en France la profondeur qu'elle a en Grèce ou dans d'autres pays. Mais si elle s'aggrave et s'il n'y a pas une riposte consciente de la classe ouvrière, il est possible que des groupes d'extrême droite s'enhardissent, en commençant par se faire la main contre les plus pauvres et les plus fragiles comme les Roms. Et cela, d'autant plus qu'ils pourront miser, comme

en Grèce ou en République tchèque, sur l'indulgence voire la complicité de la police. Et ces bandes d'extrême droite pourront aussi, en cas de besoin, faire le coup de poing contre les organisations ouvrières ou les travailleurs en grève.

La propagande actuelle contre les Roms, déversée par des politiciens de droite bon chic bon genre mais aussi par des politiciens prétendument de gauche comme Manuel Valls, est crapuleuse. Ces responsables politiques, en voulant flatter les préjugés les plus réactionnaires, préparent les esprits à accepter la violence raciste et préparent le terrain à l'extrême droite.

Pierre ROYAN

## fil rouge

### Men in blague

Les voyages internationaux du président américain Obama sont régulièrement ponctués par les frasques alcoolisées de ses gardes du corps, appelés là-bas « service secret ».

En 2012, plusieurs avaient été renvoyés après que des prostituées colombiennes se furent plaintes de ne pas avoir été payées. Il y a quelques mois un autre avait laissé une munition derrière lui dans une chambre d'hôtel où il avait trop bu. Dernièrement, le voyage présidentiel aux Pays-Bas a été l'occasion

d'une soulerie collective : dans un night-club un garde du corps a donné des détails sur la sécurité d'Obama et prêté son badge à d'autres personnes, pendant qu'un autre n'arrivait plus à ouvrir la porte de sa chambre d'hôtel.

Si Obama veut assainir son équipe de protection, il doit arrêter de la payer en liquide.

### Un art Royal

Le lendemain de sa nomination comme ministre de l'Écologie, Ségolène Royal a déclaré vouloir « remettre à plat l'écotaxe » en refusant

une « écologie punitive ». Tollé chez les responsables d'Europe Écologie-Les Verts, qui ont jugé l'initiative « totalement absurde ».

Presque immédiatement, on a eu droit à un petit pas en arrière de la ministre, qui a précisé que « remettre à plat » signifiait donner « du temps à l'écoute », et qu'elle attendait le rapport de la mission parlementaire dans quinze jours pour discuter collectivement de la question.

Comment affirmer « qu'on joue collectif » et en même temps faire savoir qu'on existe ? Ségolène Royal peut le faire...

### Un arbitre de choc

Pour arbitrer les négociations sur le compte pénibilité entre les syndicats et les patrons, l'État a choisi d'envoyer Michel de Virville, haut fonctionnaire de la Cour des comptes et accessoirement ancien DRH de Renault, et encore tout à fait accessoirement président de la commissions des relations du travail... du Medef !

Un pied dans l'État, un pied chez les patrons et le poing contre les travailleurs, voilà l'arbitrage du gouvernement !